

BILAN ACTIVITÉS 2016



2 à 10

**ORGANISER
& GÉRER**

Présentation générale
Élus & services
Finances 2015
Le coût des services
délégués

11 à 18

**GRANDIR
& SE RÉALISER**

Petite enfance
Enfance
Jeunesse

19 à 22

**DÉVELOPPER
& INNOVER**

Internet
Informatique
Maurienne TV

23 à 31

**AMÉNAGER
& PROMOUVOIR**

Habitat
Activités économiques
Transport
Espaces naturels
Centre nautique

ÉDITO

Ce bilan d'activités 2016, que j'ai le plaisir de vous adresser a la particularité d'être le dernier réalisé par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne. C'est donc un moment tout à fait singulier qui fait, qu'au-delà du bilan de l'année écoulée, c'est toute l'histoire de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne qui se déroule, tout ce chemin parcouru au cours de plusieurs mandats, tous marqués par un vrai travail d'équipe résolument tourné vers l'avenir.

Vous découvrirez au fil des pages, combien cette année encore la force d'une complémentarité reconnue entre les élus et les agents crée ce dynamisme favorable à la réalisation des projets. Des projets et des actions pour répondre aux attentes des habitants, pour faire de ce territoire dont le périmètre s'agrandira au 1er janvier 2017, avec les huit communes de l'Arvan, un territoire où il fait bon vivre.

Encore merci à toutes et à tous, pour tout le travail réalisé.

Puisse cette recherche permanente de l'équilibre, demeurer un enjeu majeur pour guider la montée en puissance de l'intercommunalité et éclairer la feuille de route de la nouvelle Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bilan d'activités et vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2017.

Jean-Paul MARGUERON, Président



COMPOSITION

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne se compose depuis le 1er janvier 2016 de huit communes (13 028 habitants – Population légale 2013 en vigueur au 1er janvier 2016) :

- Saint-Jean-de-Maurienne (8 407 habitants)
- Saint-Julien-Montdenis (1 707 habitants)
- Villargondran (961 habitants)
- Montricher-Albanne (598 habitants)
- Hermillon (579 habitants)
- Pontamafrey-Montpascal (339 habitants)
- Montvernier (233 habitants)
- Le Châtel (204 habitants)

COMPÉTENCES

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) renforce l'intégration des communautés de communes en leur attribuant, d'une part, de nouvelles compétences obligatoires et en étendant, d'autre part, la liste de leurs compétences optionnelles. Par ailleurs, la loi NOTRe supprime l'intérêt communautaire pour les actions de développement économique et les zones d'activités économiques et seul le soutien aux activités commerciales reste soumis à l'intérêt communautaire. Afin de respecter cette procédure, les définitions de l'intérêt communautaire doivent être retirées des statuts et inscrites dans le cadre d'une délibération spécifique. Dans ce cadre, par délibérations du conseil communautaire en date du 22 septembre 2016, les statuts de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne ont été modifiés afin d'être mis en conformité avec ces nouvelles compétences et le cadre législatif qui s'y rapporte et l'intérêt communautaire a été défini. Les compétences sont ainsi précisées dans les statuts révisés.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Transport urbain
- Actions sociales et éducatives

Sont reconnus d'intérêt communautaire :

- Les accueils de loisirs, le Pôle Enfance, le multi-accueil, la micro-crèche, le Relais des Assistantes Maternelles, le Lieu d'Accueil Enfants Parents, l'Espace jeunes ;
- La contribution locale étudiant, les Passeports du Mercredi ;
- La fourniture d'accès aux réseaux de communication

électronique, la fourniture et la maintenance des équipements informatiques (hors consommables) des écoles primaires publiques et conventionnées et des espaces publics numériques ;
- L'Association Cantonale d'Animation, la Maison Médicale de Garde.

■ Politique du logement

■ Équipements sportifs

Est reconnue d'intérêt communautaire la piscine de Saint-Jean-de-Maurienne depuis le 1^{er} septembre 2012.

AUTRES COMPÉTENCES

■ Création, gestion et entretien de la chaîne Maurienne TV.

■ Gestion du refuge pour animaux.

■ Investissement, fonctionnement et entretien d'un système de télé alerte.

■ Contribution financière versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

RESSOURCES HUMAINES

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne compte xxx agents au 1^{er} décembre, travaillant dans les différents services communautaires tels qu'ils sont décrits dans l'organigramme.

Durant l'année 2016, xxx nouveaux agents ont rejoint les effectifs communautaires dont xxx sur des postes permanents et xxx en contrat à durée déterminée en remplacement d'agents absents ou en renfort ou en tant que saisonniers.

(28 + attente chiffre rémunérés) stagiaires ont également été accueillis dans les services.

Comme chaque année, en 2016, 25 animateurs occasionnels ont travaillé au sein des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires.

Les agents sont répartis sur 7 sites :

■ Plateforme administrative et chargés de missions : située au siège, Centre d'Affaires et de Ressources - Avenue d'Italie à Saint-Jean-de-Maurienne.

■ Service Enfance : Place du Champ de Foire à Saint-Jean-de-Maurienne avec le multi-accueil «la Ribambelle» dans les mêmes locaux, et la micro-crèche « l'Eclapeau » située à Saint-Julien-Montdenis.

■ Service Jeunesse : Avenue du Mont Cenis à Saint-Jean-de-Maurienne.

■ Centre Nautique : Complexe Sportif Pierre Rey, rue de la Libération à Saint-Jean-de-Maurienne.

■ Manager de centre-ville : Tour de l'Europe, Place de la Cathédrale à Saint-Jean-de-Maurienne.

■ Service commun « Application du Droit des Sols » : situé dans les locaux des Services Techniques Municipaux de la Ville de Saint-Jean-de-Maurienne au 321 rue Henri Sainte-Claire Deville.

La Communauté de Communes dispose par ailleurs de services mutualisés avec la Ville de Saint-Jean-de-Maurienne : services techniques, ressources humaines, service commande publique et service juridique, service communication, service informatique, passeports du mercredi (service enfance). Les modalités de cette collaboration sont régies par un accord-cadre signé en 2004.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

35 délégués élus par les conseils municipaux des communes de moins de 1 000 habitants et au suffrage universel dans les communes de plus de 1 000 habitants.

■ SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

(14 délégués)

- Pierre-Marie Charvoz
- Jean-Paul Margueron
- Dominique Jacon
- Marie-Christine Guérin
- Sandrine Teston
- Lucie Di Candido
- Georges Nagi
- Sophie Pelletier
- Philippe Georges
- Ségolène Brun
- Daniel Meindre
- Philippe Rollet
- Florence Arnoux Le Bras
- Daniel Da Costa

■ SAINT-JULIEN-MONTDENIS

(6 délégués)

- Marc Tournabien
- Franck Lefevre
- Evelyne Lesieur
- José Varesano
- Corinne Collombet
- Patrick Leseurre

■ VILLARGONDRAN (3 délégués)

- Philippe Rossi
- Georges Riccio
- Maurice Cattelan

■ MONTRICHER-ALBANNE

(3 délégués)

- Sophie Verney
- Jérôme Robert
- Claude Carraz

■ HERMILLON (3 délégués)

- Yves Durbet
- Danielle Bochet
- François André

■ PONTAMAFREY-MONTPASCAL

(2 délégués)

- Philippe Falquet
- Jean-Michel Stasia

■ MONTVERNIER (2 délégués)

- Michel Crosaz
- Françoise Duchet

■ LE CHÂTEL (2 délégués)

- Gildas Jobert
- Anne Chevallier

EN 2016, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE S'EST REUNI 11 FOIS.
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE S'EST REUNI 15 FOIS.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



JEAN-PAUL MARGUERON
Président



PHILIPPE ROSSI
Vice-président chargé du commerce et de l'artisanat



DANIELLE BOCHET
Vice-présidente chargée des finances et des ressources humaines



DOMINIQUE JACON
Vice-président chargé du développement économique et des technologies de l'information et de la communication



SOPHIE VERNEY
Vice-présidente chargée de l'enfance et de la jeunesse



PIERRE-MARIE CHARVOZ
Vice-président chargé du transport



ANNE CHEVALLIER
Vice-présidente chargée de l'habitat et de l'environnement



MARC TOURNABIEN
Vice-président chargé des travaux



FRANÇOISE DUCHET
Vice-présidente chargée des espaces naturels et du programme Vin'Alp



PHILIPPE FALQUET
Vice-président chargé des intérêts communautaires, des perspectives territoriales et du suivi des statuts



YVES DURBET
Maire d'Hermillon



MICHEL CROSAZ
Maire de Montvernier



GILDAS JOBERT
Maire du Châtel

L'ÉQUIPE DE DIRECTION - Agents en poste au 31/12/16



Marie-Christine Paviet
Directrice générale
des services



Catherine Hourné
Directrice des ressources
humaines (*service mutualisé
ville Saint-Jean-de-
Maurienne/CCCM*)



Stéphanie Perceval
Assistante administrative
et financière



Jean Fourreau
Directeur des services
techniques (*service mutualisé
ville Saint-Jean-de-
Maurienne/CCCM*)



Patrick Soyer
Chargé du développement
économique et des technologies
de l'information et
de la communication



Christine Tourt
Responsable
du service enfance



Henri-Pierre Camugli
Responsable du service
jeunesse



Marielle Bourgoïn
Chargée de mission
gestion de l'espace, habitat
et transport



Alain Arduin
Responsable du
centre nautique

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Au regard des enjeux et des différents champs de compétences de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne, en lien avec les domaines d'intervention des vice-présidences, les commissions thématiques suivantes ont été créées :

■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMERCE ET ARTISANAT

Philippe Rossi (vice-président de la commission), Dominique Jacon, Daniel Meindre, Maurice Cattelan, Yves Durbet, Gildas Jobert, José Varesano et Jérôme Robert.

■ HABITAT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne Chevallier (vice-présidente de la commission), François André, Georges Riccio, Daniel Meindre, Corinne Collombet et Claude Carraz.

■ ENFANCE ET JEUNESSE

Sophie Verney (vice-présidente de la commission), Jérôme Robert, Danielle Bochet, Sandrine Teston, Philippe Rossi et Evelyne Lesieur.

■ TRANSPORT

Pierre-Marie Charvoz (vice-président de la commission), Lucie Di Candido, François André, Michel Crosaz, Maurice Cattelan, Franck Lefevre, Jérôme Robert et Jean-Michel Stasia.

■ TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Dominique Jacon (vice-président de la commission), Patricia Sonzogni, Yves Durbet, Georges Riccio, Marc Tournabien et Claude Carraz.

■ TRAVAUX ET ESPACES NATURELS

Marc Tournabien (vice-président de la commission en lien avec Françoise Duchet), Françoise Duchet, Patrick Leseurre, François André, Anne Chevallier, Georges Riccio, Georges Nagi et Sophie Verney.

Les commissions thématiques sont chargées, en lien avec les services, de préparer, d'étudier et d'instruire les décisions qui sont soumises au conseil communautaire.



Présentation du rapport d'activités 2014

Organiser & gérer

INTERCOMMUNALITÉ

En application des dispositions de l'article L.5210-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et conformément à la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), le Préfet de la Savoie a arrêté le 29 mars 2016, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Savoie. Ce schéma prévoit le projet de fusion de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne et de la Communauté de Communes de l'Arvan au 1er janvier 2017. Conformément à l'article 35-III de la loi NOTRe, le Préfet de la Savoie a notifié le 2 mai 2016 aux présidents des deux communautés de communes, l'arrêté portant projet de périmètre du nouvel EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne et de la Communauté de Communes de l'Arvan pour avis des conseils communautaires ainsi qu'au maire de chaque commune incluse dans le projet de périmètre afin de recueillir l'accord de chaque conseil municipal.

Le nouvel EPCI couvrira le territoire de l'ensemble des communes

membres qui sont rattachées aux deux communautés de communes et sera constitué des 16 communes suivantes :

- Communauté de Communes Cœur de Maurienne : Hermillon, Le Châtel, Montricher-Albanne, Montvernier, Pontamafrey-Montpascal, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Villargondran ;

- Communauté de Communes de l'Arvan : Albiez-Le-jeune, Albiez-Montrond, Fontcouverte-La Toussuire, Jarrier, Saint-Jean-d'Arves, Saint-Pancrace, Saint-Sorlin-d'Arves, Villarembert.

La fusion sera prononcée par arrêté préfectoral après accord des conseils municipaux des communes incluses dans le projet de périmètre.

Afin de définir les orientations du projet de rapprochement des deux communautés de communes, de valider les choix stratégiques et de procéder aux arbitrages nécessaires, un comité de pilotage a été constitué. Il se compose des présidents des deux communautés de communes, des membres du bureau de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne, des vice-présidents et des maires de la Communauté de Communes de l'Arvan ainsi que de la Directrice Générale des services de

la CC Cœur de Maurienne et de la Secrétaire générale de la CC de l'Arvan. Par ailleurs des cabinets spécialisés accompagnent les deux communautés de communes dans cette démarche : ASADAC MDP et COM2C sur le volet des compétences et le Cabinet FCL en matière de finances et de fiscalité. Par ailleurs, des groupes de travail ont été créés afin d'étudier les modalités d'exercice des compétences à l'échelle du nouveau périmètre. Ces groupes de travail, composés d'un binôme d'élus référents CC Cœur de Maurienne/CC de l'Arvan, des membres des commissions thématiques et de techniciens, portent sur 5 thématiques :

- Economie/Technologies de l'Information et de la Communication – Zones d'activités Economiques,
- Tourisme,
- Transport,
- Eau-Assainissement-Gemapi-Environnement,
- Action sociale.

Un groupe de travail « Ressources humaines-moyens généraux » a également été constitué.

Le nom et le siège social de la future communauté de communes ont été déterminés par délibérations respectives de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne en date du 22 septembre et de la Communauté de Communes de l'Arvan en date du 12 septembre 2016. La communauté de communes sera dénommée « Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan » et le siège social sera établi au Centre d'Affaires et de Ressources, avenue d'Italie, à Saint-Jean-de-Maurienne, siège actuel de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne. Un concours a été ouvert à la population pour définir le nouveau logo de la future Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA).

La Communauté de Communes dispose de trois budgets :

■ Un budget principal

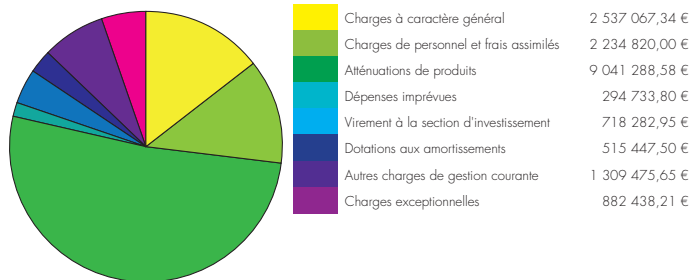
■ Un budget annexe dédié à l'immobilier d'entreprises, assujéti à la TVA

■ Un budget annexe relatif au Transport Urbain, assujéti à la TVA

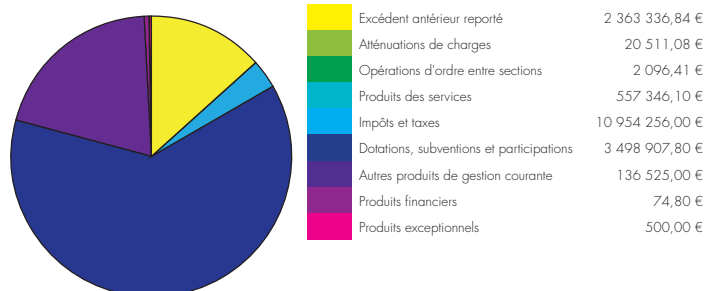
BUDGET PRINCIPAL AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES

■■■■► **FONCTIONNEMENT** : 17 533 554,03 €

DÉPENSES

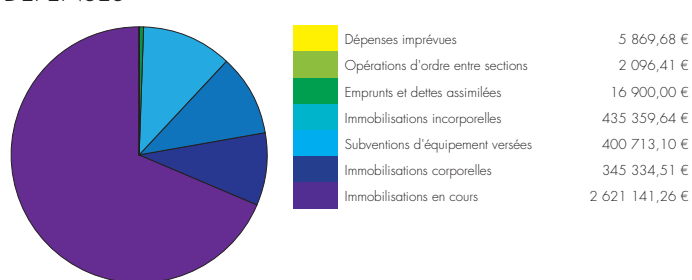


RECETTES

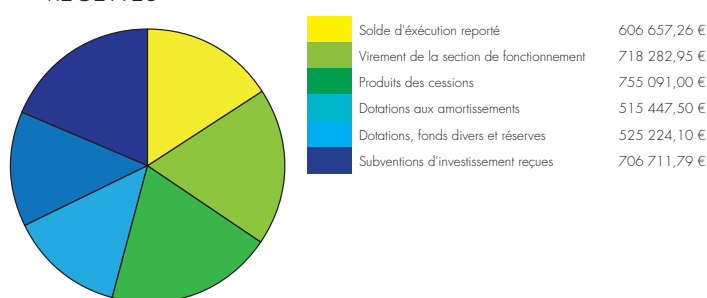


■■■■► **INVESTISSEMENT** : 3 827 414,6 €

DÉPENSES



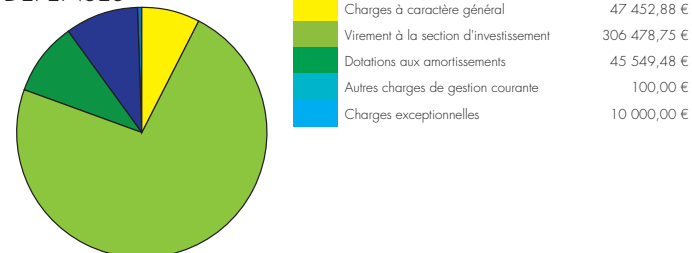
RECETTES



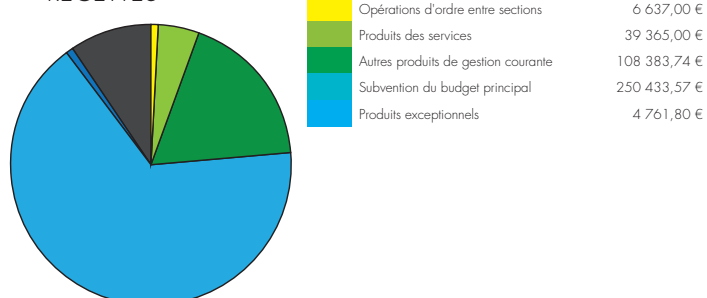
BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS IMMOBILIÈRES AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES (montants hors taxes)

■■■■► **FONCTIONNEMENT** : 409 581,11 €

DÉPENSES

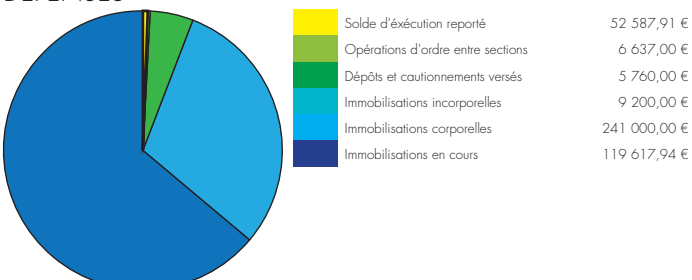


RECETTES

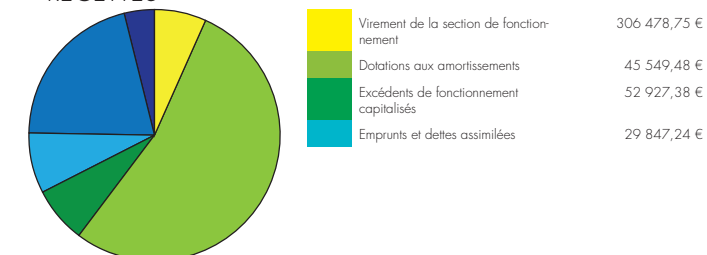


■■■■► **INVESTISSEMENT** : 434 802,85 €

DÉPENSES



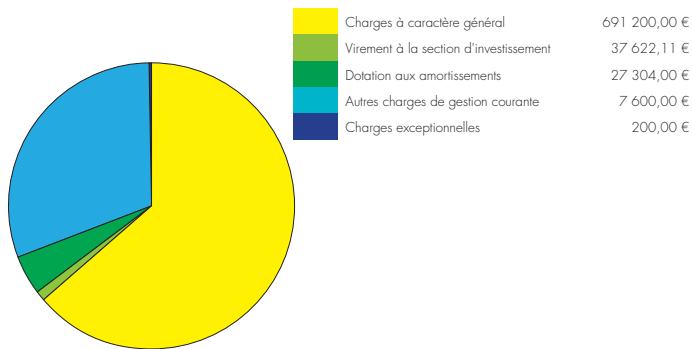
RECETTES



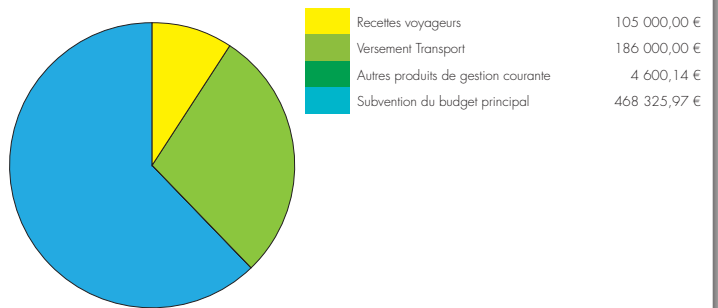
BUDGET ANNEXE TRANSPORT URBAIN (montants hors taxes)

EXPLOITATION : 763 926,11 €

DÉPENSES

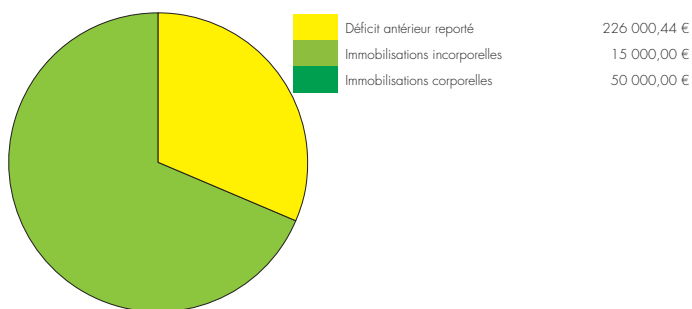


RECETTES

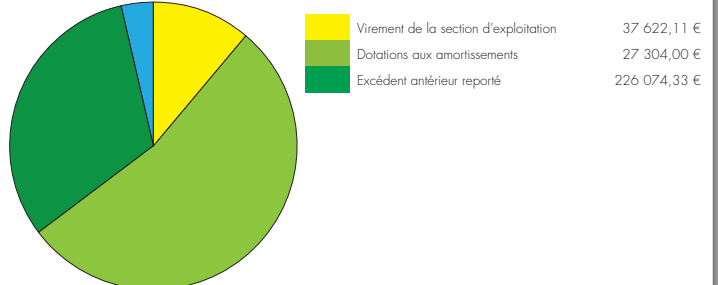


INVESTISSEMENT : 291 000,44 €

DÉPENSES



RECETTES



LES REVERSEMENTS COMPENSATOIRES ET SOLIDAIRES

■ L'attribution de compensation.

■ La dotation de solidarité communautaire

Par délibération en date du 29 mars 2016, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne a institué une dotation de solidarité communautaire au bénéfice de ses communes membres.

■ Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Comme en 2015, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne a appliqué la répartition de droit commun. Elle a contribué au fonds uniquement pour la part correspondante à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale à hauteur de 520 248 €.

| 2015 | Attribution de compensation | Dotation de solidarité communautaire | Total | Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales |
|-------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|-----------------------|---|
| Part C.C.C.M | | | | 520 248 € |
| SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE | 4 662 414,00 € | 648 913 € | 5 311 327,00 € | 703 215 € |
| SAINT-JULIEN-MONTDENIS | 325 645,00 € | 111 264 € | 436 909,00 € | 117 518 € |
| VILLARGONDRAN | 722 806,00 € | 50 402 € | 773 208,00 € | 88 107 € |
| MONTRICHER-ALBANNE | 647 326,04 € | 42 439 € | 689 765,04 € | 90 304 € |
| HERMILLON | 435 858,00 € | 38 268 € | 474 126,00 € | 63 341 € |
| PONTAMAFREY-MONTPASCAL | 551 293,58 € | 36 225 € | 587 518,58 € | 48 046 € |
| MONTVERNIER | - 7 765,00 € | 35 023 € | 27 258,00 € | 11 336 € |
| LE CHÂTEL | - 6 502,00 € | 37 466 € | 30 964,00 € | 11 621 € |
| Total | 7 331 075,62 € | 1 000 000 € | 8 331 075,62 € | 1 653 736 € |

LES CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2016 :

■ au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) : 1 371 226 €

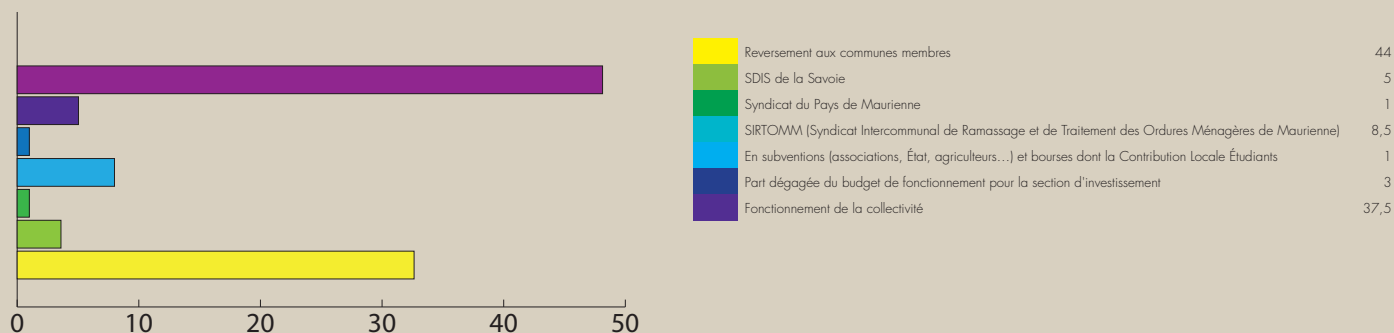
■ au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Savoie : 895 586,18 € et xxx € pour les allocations de vétérance des anciens sapeurs-pompiers volontaires. A compléter, je n'ai pas encore connaissance du montant

■ au Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) : 165 791,41 €

Le coût des services délégués

COMMENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉPARTIT-ELLE SES DÉPENSES ?

Sur 100 € de recettes de fonctionnement du budget principal en 2015 (budget avec décisions modificatives) :



AUTRES CONTRIBUTIONS BUDGÉTAIRES :

■ La CC Cœur de Maurienne est compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'une fourrière. Elle gère ainsi le refuge pour animaux situé Rue de la Goratière à Saint-Jean-de-Maurienne (convention avec l'association Saint-Jean Protection Animale). Une subvention de 3 000 € a été versée en 2016.

■ L'Association Cantonale d'Animation (ACA) agréée centre social en avril 2011 fait l'objet d'une subvention annuelle de 76 865,20 € en 2016.

RAMASSAGE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne perçoit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et paie au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) les prestations fournies pour :

- la collecte et le traitement des déchets,
- la gestion de la déchetterie à Saint-Julien-Montdenis.

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES LES TAUX 2015 PAR COMMUNE

| Communes | Taux 2015 |
|------------------------|-----------|
| SAINTJEAN-DE-MAURIENNE | 8,93% |
| SAINTJULIEN-MONTDENIS | 8,39 % |
| VILLARGONDRAN | 10,16 % |
| MONTRICHER-ALBANNE | 5,00 % |
| HERMILLON | 7,49 % |
| PONTAMAFREY-MONTPASCAL | 0,00 % |
| MONTVERNIER | 9,46 % |
| LE CHÂTEL | 13,67% |

TONNAGE PAR COMMUNE

| Communes | 2014 | 2015 |
|------------------------|-------|-------|
| SAINTJEAN-DE-MAURIENNE | 2 622 | 2 535 |
| SAINTJULIEN-MONTDENIS | 334 | 331 |
| VILLARGONDRAN | 187 | 192 |
| MONTRICHER-ALBANNE | 362 | 363 |
| HERMILLON | 141 | 146 |
| PONTAMAFREY-MONTPASCAL | 66 | 64 |
| MONTVERNIER | 30 | 33 |
| LE CHÂTEL | 31 | 33 |
| TOTAL | 3 773 | 3 697 |

COÛT PAR COMMUNE

| Communes | 2014 | 2015 |
|------------------------|-------------|-------------|
| SAINTJEAN-DE-MAURIENNE | 908 614 € | 929 945 € |
| SAINTJULIEN-MONTDENIS | 139 642 € | 140 143 € |
| VILLARGONDRAN | 74 707 € | 77 998 € |
| MONTRICHER-ALBANNE | 122 100 € | 128 136 € |
| HERMILLON | 49 905 € | 54 671 € |
| PONTAMAFREY-MONTPASCAL | 23 887 € | 30 934 € |
| MONTVERNIER | 15 715 € | 18 333 € |
| LE CHÂTEL | 15 667 € | 17 591 € |
| TOTAL | 1 350 237 € | 1 397 751 € |





Micro-crèche L'Éclapeau

Grandir & se réaliser

TEMPS FORTS 2015

- Renouvellement du contrat enfance jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période 2015-2018
- Familles en fête en Maurienne
- Décentralisation des ateliers d'éveil du relais assistantes maternelles sur d'autres communes de la Communauté.

PROJETS ENFANCE 2016

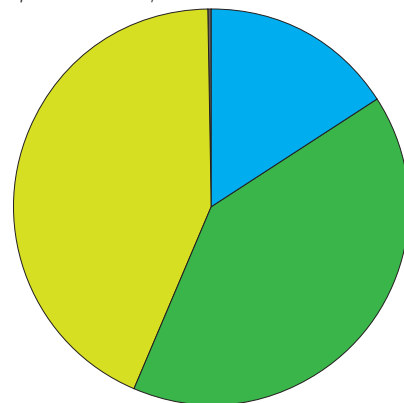
- Suite au renouvellement du contrat Enfance Jeunesse, développement de nouveaux objectifs éducatifs au sein des structures
- Réflexion sur les horaires d'ouverture des accueils de loisirs

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA PÉRIODE 2015-2018

Le contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en favorisant notamment le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil.

Dans le cadre du renouvellement de ce CEJ et de la définition de nouvelles orientations pour la période 2015-2018, un travail d'évaluation a été effectué par les acteurs impliqués dans la politique enfance jeunesse : élus, responsables des structures, agents, représentants d'associations ou d'institutions, parents et jeunes. Ces groupes de travail ont évalué à partir des actions marquantes, les éléments satisfaisants ou au contraire insuffisants, les questions qui s'en dégageaient et les évolutions ou corrections à apporter.

Répartition des recettes de fonctionnement 2014 des structures enfance bénéficiant des prestations de la CAF (hors Passeports du mercredi) : 917162,73 €



FAMILLES EN FÊTE EN MAURIENNE : LES RISQUES DOMESTIQUES



A l'automne 2015 a eu lieu la 3^e édition de « familles en fête en Maurienne ». Cette manifestation se déroule tous les deux ans sur six territoires de la vallée à des dates différentes et est portée par un collectif réunissant les animatrices des lieux d'accueil enfants parents et les animateurs des services enfance des collectivités. La thématique retenue cette année concernait la prévention des risques domestiques, ce sujet touche de nombreuses familles car la première cause de mortalité chez les jeunes enfants est due aux accidents domestiques.

Près de 400 enfants, parents et grands-parents ont visité cette exposition composée de panneaux d'information interactifs et ludiques qui a circulé dans les structures petite enfance de la Communauté de Communes et auprès du public périscolaire et scolaire des communes de Villargondran et Saint-Julien-Montdenis. Installée ensuite salle Jean-Louis Barrault à Saint-Jean-de-Maurienne cette exposition était complétée par un appartement reconstituant les différents pièces pour des mises en situation et une identification des dangers et du mobilier géant pour prendre conscience des risques liés à la taille des enfants. Cette action a reçu le soutien financier du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Savoie) et du Conseil Départemental de la Savoie.

DÉCENTRALISATION DES ATELIERS D'ÉVEIL DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES SUR D'AUTRES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ

Cette année une dizaine d'ateliers du relais ont été proposés sur les communes d'Hermillon et de Saint-Julien-Montdenis permettant ainsi de se rapprocher des assistantes maternelles de ces communes. Toutes ces animations se sont déroulées en partenariat avec les bibliothèques et la micro-crèche «l'Eclapeau».

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS « TRAMPOLINE »

«Trampoline» est un espace de rencontres, d'écoute, d'échanges et de jeux. Deux accueillantes reçoivent les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte proche de l'enfant (parent, grand-parent, assistante maternelle...) tous les mardis de 9h00 à 11h30, au Pôle Enfance à Saint-Jean-de-Maurienne. L'accueil est libre, gratuit et sans inscription.

14 enfants en moyenne ont fréquenté chaque mardi ce lieu de façon régulière ou occasionnelle. Sur l'année ce sont près de 60 enfants différents qui ont été accueillis.



MULTI-ACCUEIL « LA RIBAMBELLE »

La Ribambelle accueille les enfants de 2 mois à 6 ans dans la limite de 34 places. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Deux types d'accueil sont proposés :

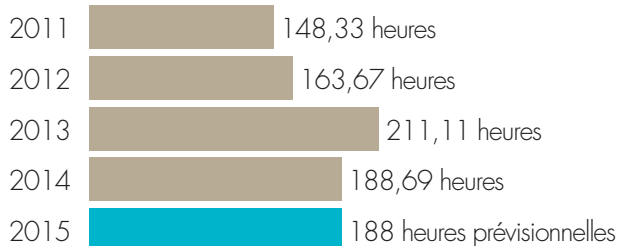
- L'accueil régulier
- L'accueil occasionnel pour des besoins ponctuels.

Cette année l'équipe éducative de « la Ribambelle » a développé de nouveaux ateliers pour les plus grands des enfants, au-delà de 2 ans : les sorties hors de la structure. C'est ainsi que les enfants sont allés découvrir la caserne des pompiers et la fête du printemps sur le forum, ils ont visité la ménagerie du cirque installée place du champ de foire et se sont proménés déguisés dans les rues de la ville à l'occasion de la fête d'Halloween. L'Espace culturel les a également accueillis le temps d'une histoire.

Les activités d'éveil ont été aussi marquées par des rendez-vous réguliers avec des musiciens professeurs à l'École de Musique de Saint-Jean-de-Maurienne ou musiciens amateurs. Des moments très appréciés par ce jeune public.

Ces animations qui ont montré leur intérêt pédagogique et leur côté ludique devraient se poursuivre en 2016.

MOYENNE MENSUELLE DE GARDE D'ENFANTS





MICRO-CRÈCHE « L'ECLAPEAU »

La micro-crèche accueille les enfants de 2 mois à 4 ans dans la limite de 10 places. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Deux types d'accueil sont proposés :

- L'accueil régulier
- L'accueil occasionnel pour des besoins ponctuels.

Ce nouvel équipement pour les tout-petits a dès son ouverture été très apprécié par les familles notamment celles de Saint-Julien-Montdenis. Structure de proximité, effectif réduit, activités d'éveil et attention bienveillante de la part des professionnelles sont des atouts indéniables et reconnus par les parents.

Le jardin réservé aux enfants de la micro-crèche a été aménagé : la structure ludique fait déjà la joie des enfants et le revêtement du sol extérieur permettra en 2016 de circuler à vélo et trottinette, l'installation du bac à sable complètera cet aménagement.

MOYENNE MENSUELLE DE GARDE D'ENFANTS



RELAIS ASSISTANTES-MATERNELLES

C'est un lieu d'information, de médiation, d'animations et d'échanges. Parents et assistantes maternelles trouvent de nombreux renseignements sur leurs droits et devoirs, les salaires, les statuts, les démarches administratives.

Cette année encore le programme des ateliers d'éveil a été riche en propositions et très diversifié. Des rencontres entre les publics et les professionnelles de la crèche et du relais ont également été initiées et proposées régulièrement. Chacun de ces groupes découvrant l'univers de l'autre : locaux, jouets, pratiques professionnelles, ces temps d'échange sont un plus dans la vie des structures.

28 assistantes maternelles et 77 enfants ont fréquenté les ateliers d'éveil tout au long de cette année.



ACCUEILS DE LOISIRS

L'accueil de loisirs du Carrousel s'adresse aux enfants âgés de 3 à 6 ans, celui des Chaudannes aux enfants de 7 à 12 ans. Ils sont ouverts pendant les vacances scolaires (sauf Noël) accueil à la semaine ou à la journée. Le mercredi accueil au Carrousel soit pour la restauration et l'accueil de l'après-midi, soit uniquement pour la demi-journée après-midi.

L'encadrement des séjours a été assuré par 28 animateurs différents, jeunes garçons et filles de 17 à 23 ans, lycéens ou étudiants.

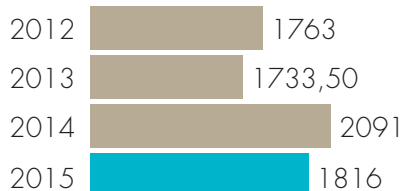


FRÉQUENTATION 2015

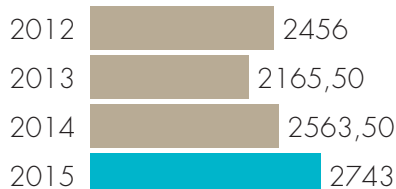
159 enfants ont fréquenté l'accueil du Carrousel pendant les vacances scolaires et 259 enfants celui des Chaudannes. Les mercredis, 91 enfants de 3 à 10 ans ont participé à l'accueil de loisirs du mercredi.

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES ACCUEILS DE LOISIRS

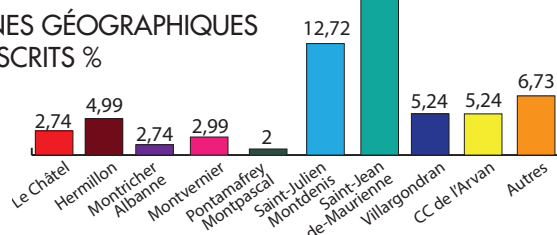
Le Carrousel (hors mercredis)



Les Chaudannes



ORIGINES GÉOGRAPHIQUES DES INSCRITS %



PASSEPORT DU MERCREDI

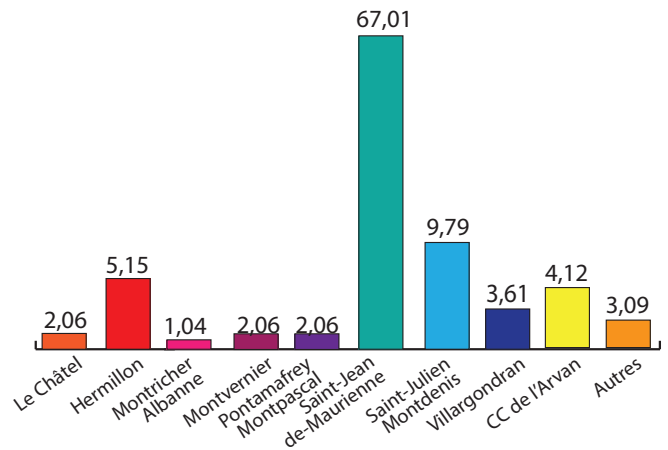
Le passeport du mercredi propose des ateliers de sensibilisation et d'éveil aux activités sportives, culturelles et artistiques qui s'adressent aux enfants de 3 à 11 ans.

L'inscription au passeport permet chaque trimestre : la participation à deux activités, une séance de cinéma organisée dans le cadre du passeport, un spectacle ou la participation à la fête du passeport.

185 enfants ont participé aux activités du Passeport du mercredi pendant l'année scolaire 2014/2015, dont 45 à l'activité ski de piste.

La mise en place de la réforme a fortement impacté la fréquentation des ateliers du passeport du mercredi, près de cent enfants de moins sur l'année scolaire. Des ateliers ont été annulés faute de participants suffisants. En septembre 2015, un programme plus adapté à ces nouveaux effectifs a été proposé, tout en maintenant l'objectif de cette action : permettre au plus grand nombre d'enfants de découvrir et de pratiquer une multitude d'activités, qu'elles soient sportives, manuelles ou techniques.

ORIGINES GÉOGRAPHIQUES DES INSCRITS



TEMPS FORTS 2015

- Renouveau du schéma de développement de la politique jeunesse intercommunale
- Accueils de loisirs : une fréquentation en hausse pendant les vacances scolaires
- Les actions de prévention et d'information au cœur du projet éducatif
- Les jeunes citoyens en action

PROJETS JEUNESSE 2016

- Mise en œuvre d'ateliers périscolaires au sein du collège
- Evolution des «Bons plans glisse»
- Poursuite du réaménagement de l'Espace jeunes

LE SERVICE JEUNESSE EN 2015 :

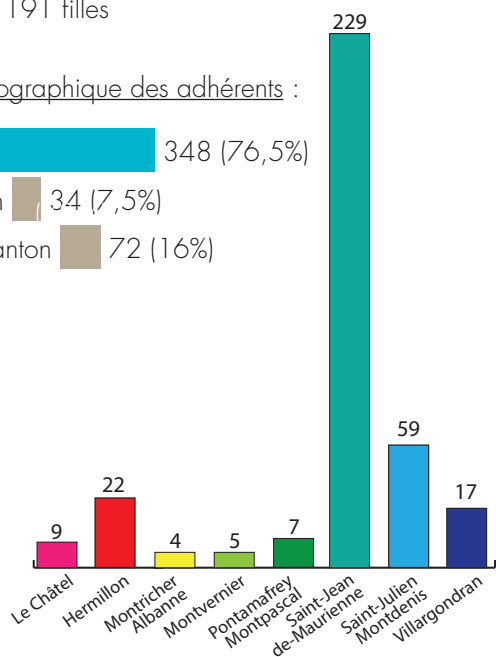
de 11 à 18 ans  454 jeunes
263 garçons, 191 filles

Répartition géographique des adhérents :

CCCM  348 (76,5%)

CC de l'Arvan  34 (7,5%)

Extérieur au canton  72 (16%)



RENOUVELLEMENT DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE JEUNESSE : UNE CONSTRUCTION COLLECTIVE POUR UN PROJET DE TERRITOIRE RÉFLÉCHI

L'année 2015 a permis à la commission enfance jeunesse, composée de 6 élus communautaires, de finaliser le projet de développement de la politique jeunesse intercommunale, pour la période 2015-2018.

L'ensemble des acteurs locaux œuvrant pour le public concerné a été convié aux séances de travail et de réflexion afin d'aboutir à un projet cohérent et partagé.

Trois axes prioritaires, communs entre la politique petite enfance et la jeunesse, ont été validés :

- 1 - Maintenir la qualité d'accueil des structures et services existants
- 2 - Faciliter le vivre ensemble
- 3 - Promouvoir l'implication citoyenne des jeunes

Le Département de la Savoie et la Caisse d'Allocations Familiales, validant le schéma proposé par la CCCM, ont ainsi renouvelé les contrats Enfance Jeunesse (CAF) et Cantonal Jeunesse (Département).

L'ACCUEIL DE LOISIRS

VACANCES

75 jours d'ouverture et 1 500 passages de jeunes, soit en moyenne 20 jeunes par jour d'ouverture
13 500 heures de présence de jeunes sur les activités

PÉRIODES SCOLAIRES

190 jours d'ouverture
10 630 heures environ de présences de jeunes

Avec un programme estival riche de 83 activités différentes, l'Espace jeunes a enregistré une hausse sensible de la fréquentation. Cet engouement s'est ensuite confirmé lors des vacances d'automne, qui avec deux semaines entières, est la période la plus sollicitée après l'été.

LES TEMPS FORTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

■ Les grands jeux ont fait le plein; Elles s'appellent «mud night», «Fort Boyaux», Multiquizz, «l'oeuf ou la poule»... Toutes ces animations, minutieusement préparées et encadrées par les animateurs de l'Espace jeunes, ont connu un franc succès auprès des ados de 11 à 17 ans!

■ Les ateliers culinaires ont toujours beaucoup de succès. Verrines party, cocktails sans alcool, tacos, cuisine asiatique, burger maison. Les occasions n'ont pas manqué, toute l'année, de permettre aux jeunes, toujours plus nombreux, de s'exercer à l'art culinaire sous toutes ses formes. Les dégustations ont parfois révélé quelques surprises, avec l'envie d'apprendre, de partager, et de se mesurer aux autres mais toujours dans la bonne humeur!



QUATRE SÉJOURS TRÈS DIVERSIFIÉS PRÉPARÉS AVEC UN TOTAL DE 34 PARTICIPANTS :



■ Exposition universelle

Un groupe de 11 jeunes est parti 3 jours à Milan pour découvrir l'exposition universelle sur le thème «Nourrir la planète, énergie pour la vie». Au programme, découverte des différents pays représentés, immersion dans les cultures de demain, découverte des quartiers typiques de Milan et immersion dans la langue italienne.

Les jeunes ont visité les pavillons de la France, la Moldavie, l'Espagne, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Brésil et le Viet Nam. Un séjour riche en apprentissage qui a sensibilisé les jeunes à l'alimentation de demain et au commerce de proximité.

■ Carnaval de Venise

3 jours en immersion dans un univers culturel mondialement connu, complété par la visite des arènes de Vérone.

■ Séjour parcs d'attractions

7 jeunes motivés ont, dès l'hiver 2015, préparé un séjour d'une semaine qui les a mené en Poitou puis en Charente. Contraste saisissant entre l'univers futuriste du Futuroscope et le caractère médiéval du Puy du Fou, mais à chaque fois beaucoup d'émotions, de découvertes et de spectacles grandioses. Une journée à la mer a agrémenté ce voyage intense!

■ Le Challenge Maurienne :

Pour le 10^e anniversaire de ces rencontres inter-structures, les animateurs avaient innové en proposant un séjour itinérant. De la Haute Maurienne à Aiguebelle, les jeunes mauriennais sont partis à la découverte de leur territoire tout en pratiquant de multiples activités sportives.



UN PUBLIC TOUJOURS FIDÈLE AUX BONS PLANS GLISSE DE L'HIVER

Axe fort de l'accueil de loisirs de l'Espace jeunes, la pratique des activités spécifiques de montagne se décline pendant la saison hivernale autour des sports de glisse, sous forme de sorties ponctuelles (ski ou snowboard) encadrées par les animateurs diplômés. Un stage de 4 séances consécutives, encadré par des moniteurs de l'ESF, est également proposé aux jeunes qui souhaitent améliorer leur technique ou débiter sur une planche.

Enfin, les plus âgés et les groupes de jeunes autonomes, sous autorisation de leurs parents, peuvent être véhiculés pendant les vacances d'hiver vers la station de leur choix et sur des horaires modulables, pour une pratique du ski entre copains, grâce aux navettes mises en place par l'Espace jeunes.

Plus de 300 enfants et jeunes de 6 à 20 ans, ont également bénéficié de tarifs très avantageux sur les forfaits ou la location de matériel. Cette offre complète le dispositif « Culture Loisirs Événements Sports » du Conseil Départemental, destiné aux collégiens.

LA SAISON D'HIVER 2014/2015 EN CHIFFRES

- 310 cartes Bons Plans délivrées à l'Espace jeunes
- 18 jeunes ont utilisé les navettes mises en place par l'Espace jeunes
- 47 jeunes ont participé aux sorties ski de la structure jeunesse
- 14 jeunes ont participé au stage d'initiation ou de perfectionnement au snowboard sur Albiez



L'INFORMATION ET LA PRÉVENTION : UNE MISSION PRIORITAIRE RÉAFFIRMÉE DE LA POLITIQUE JEUNESSE

Dans le cadre du renouvellement du schéma de développement de sa politique jeunesse, la CCCM a réaffirmé sa volonté de poursuivre et de développer l'ensemble des actions menées par le service jeunesse qui contribuent à une meilleure information et à une prévention indispensable auprès du public jeunes. Pour mettre en œuvre ses actions, la CCCM s'appuie sur l'animatrice du « PJJ », Point Info Jeunesse, labellisé par les services de l'état. En 2015, plusieurs thématiques ont été déclinées en interventions auprès de plus de 1400 jeunes, grâce aux partenariats efficaces que l'Espace jeunes entretient avec ses partenaires sociaux éducatifs.

Parmi les nombreux projets réalisés, certaines actions reconnues sont devenues pérennes et sont systématiquement programmées avec les partenaires.

■ Les journées sécurité routière :

Sur la place du forum de Saint-Jean-de-Maurienne ainsi que le village sécurité routière au lycée P.Hérault, destiné à tous les élèves de seconde et adapté à cette tranche d'âge : stands sur la ceinture de sécurité, le port du casque en 2 roues, les effets de l'alcool...

■ Le rallye découverte :

Parcours permettant à une centaine de jeunes internes du lycée de découvrir les principales structures ressources présentes sur Saint Jean de Maurienne

■ Information sur les métiers et l'emploi saisonnier

En terme d'information sur les métiers, l'espace a co-organisé le forum des métiers qui s'est tenu le 22 janvier à Villargondran. A cette occasion, les métiers de l'animation et de la petite enfance étaient présentés par les agents des services de la CCCM. La journée spécifique aux jobs d'été, organisée conjointement avec la Mission Locale Jeunes, a complété l'action sur cette thématique.

■ Le Sport Plage Prévention

Sport Plage Prévention est une animation organisée au plan d'eau des Oudins à Villargondran. L'Espace jeunes, aidé de ses partenaires (Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Deux Savoie, ANPAA73 et le Point Info Santé), a mis en place pour la quatrième année consécutive une après-midi ludique autour de différents thèmes de prévention, réunissant une cinquantaine de jeunes.



LE DISPOSITIF MUSIQUES ACTUELLES

Deux studios de répétition sont toujours à disposition des groupes de jeunes, pour une pratique en autonomie. L'accompagnement par un professionnel permet également aux musiciens de perfectionner leur pratique collective et de maîtriser les techniques de préparation à la diffusion sur scène : câblages, balances... Le matériel mis à disposition, de grande qualité, est régulièrement complété et remplacé afin que les jeunes bénéficient toute l'année de conditions optimales.

Les studios sont également accessibles aux groupes de musiciens adultes, dans la limite des créneaux disponibles.

Partenaire du lycée, l'Espace jeunes a également facilité l'organisation de la fête du lycée du printemps 2015, en apportant sa contribution technique et humaine.

LES JEUNES CITOYENS EN ACTION



CLUB RECRE (RASSEMBLEMENT D'ÉLÈVES DU COLLÈGE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT)

22 jeunes différents ont participé toute l'année aux séances encadrées 1 jeudi sur 2 au sein du collège.

Les diverses activités proposées ont permis d'aboutir :

■ à la réalisation d'une exposition sur le tri des déchets et leur recyclage suite à la visite du centre de tri de Gilly-sur-Isère

■ à l'organisation de la journée développement durable le 21 mai 2015 (stand info & animations mountain riders / atelier bijoux récup / atelier vêtement'tri / exposition tri-recyclage / création œuvre participative avec D. Tronel / Repas Bio)

■ à la mise en place d'une charte éco-responsable sur le tri sélectif dans les salles de classe

■ à des actions de sensibilisation dans l'établissement

■ à l'obtention du Label Éco-école pour l'année scolaire 2015-2016

LES JEUNES ET LE NUMÉRIQUE

L'Espace jeunes a répondu à l'appel à projets lancé par les deux conseillers départementaux jeunes de Saint-Jean-de-Maurienne et Saint-Michel-de-Maurienne, sur le thème du numérique. En partenariat avec les collèges Maurienne et Paul Mougins ainsi que le service jeunesse de la Communauté de Communes Maurienne Galibier, deux actions complémentaires ont été mises en œuvre, avec l'appui de professionnels de la Sauvegarde de l'enfance et du Point info Santé :

- Une formation auprès de 52 élèves délégués sur le cyberharcèlement et la cyberdépendance

- Un ciné-débat en visioconférence entre internes des deux établissements, sur les thèmes, choisis par les lycéens, du bizutage et de la fête entre amis. Les quatre soirées ont concerné près de cent lycéens.

Ces projets ont permis aux élèves de découvrir leur structure jeunesse et d'être sensibilisés à des sujets de prévention parfois difficiles à aborder.

LES CHANTIERS DE JEUNES



Les chantiers socio éducatifs, proposés depuis plusieurs années aux adolescents de 16 et 17 ans sur l'ensemble du territoire de la CCCM, ont été organisés en 2015 sur 3 communes différentes, pour un total de 24 participants.

- Du 13 au 16 avril à Saint-Julien-Montdenis :

- Réfection du kiosque (ponçage et lasure) ainsi que les bancs publics et jeux pour enfants.

- Entretien des fossés d'écoulement des eaux de pluie, rue de la promenade près du centre équestre.

1 visite organisée : sites de production hydroélectrique et photovoltaïque de la SOREA, animée par Franck Lefevre (Responsable hydroélectrique SOREA)

- Du 11 au 14 août : réfection de mobilier urbain (ponçage, travaux de peinture) sur Saint-Jean-de-Maurienne.

Visite de la centrale hydroélectrique des Clapeys.

Rencontre avec la Mission Locale Jeunes.

- Du 19 au 22 octobre, sur la commune d'Hermillon : réfection du four communal (nettoyage, décapage, travaux de peinture) et travaux d'entretien des espaces verts (taille, plantations, nettoyage du cimetière). En complément des 20 heures de travail, les jeunes sont montés à la chapelle de Montandré par la voie romaine et ont visité la Plateforme de Distribution du Courrier située sur Hermillon.

CONTRIBUTION LOCALE ETUDIANTE

Les jeunes qui poursuivent leurs études après le BAC, en dehors de la vallée, peuvent se voir attribuer une aide financière de la Communauté de Communes, sous certaines conditions.

En effet, pour l'attribution de la C.L.E., plusieurs paramètres sont pris en compte : l'ancienneté d'habitation sur le territoire de la Communauté de Communes, l'âge du demandeur, les ressources et les charges de ses parents, le nombre de personnes à charge dans la famille, les ressources de l'étudiant (bourses), et le Revenu Minimum Etudiant de la ville où le jeune étudie.

Concernant les bénéficiaires, ceux-ci s'engagent dans un contrat signé avec le Président de la Communauté de Communes à donner un peu de leur temps à la collectivité à travers différentes actions citoyennes.

Financé par Cœur de Maurienne, ce dispositif est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Maurienne (Tél. 04 79 64 00 54).

LES ACTIONS CITOYENNES

Durant l'année scolaire 2014/2015, différentes actions ont été proposées comme par exemple, l'aide à la tenue des bureaux de vote lors des élections, la participation au Salon du Livre d'Hermillon, l'aide à l'animation de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne pour le Carnaval, la Fête de la Musique, la Fête de la Saint Jean, le Tour de France, ou bien encore pour la Fête du Pain.

Des actions seront également proposées pour cette année scolaire 2015/2016.

BILAN À LA DATE DU 19 NOVEMBRE 2015

| | 2014/2015 | 2015/2016 |
|----------------------------|-----------|-----------|
| Nombre de dossiers étudiés | 50 | 30 |
| Nombre d'accords | 24 | 15 |
| Nombre de rejets | 26 | 14 |
| Dossiers en instance | 0 | 1* |
| Coût CCCM | 21 520 € | 1 503 € |

*Un dossier en instance (en attente de justificatifs)



Pépinière d'entreprises Cré@pole

Développer & innover

TEMPS FORTS 2015

- Nouveaux partenariats pour Maurienne TV
- Développement du WiFi «Saint-Jean Connecté»
- Signature de la convention avec Fibréa pour le déploiement de la fibre optique
- Déploiement de la fibre optique sur la ZAE du Pré de la Garde
- Extension de la salle serveurs (Data center)

PROJETS 2016

- Poursuivre le développement du WiFi «Saint-Jean Connecté en centre-ville»
- Poursuivre la connexion en Très Haut Débit des écoles
- Diversifier les modes de diffusion de Maurienne TV

LES ESPACES PUBLICS NUMERIQUES (EPN)

UNE MISSION D'ACCUEIL

Deux animateurs multimédias de la CCCM assurent des permanences régulières sur deux des trois Espaces Publics Numériques (EPN) du territoire, à l'Espace jeunes et à l'Espace culturel de Saint-Jean-de-Maurienne. Le personnel de la médiathèque d'Hermillon assure également l'accueil de son EPN.

Près de 6 200 passages recensés en 2015 sur l'ensemble des EPN, soit une légère hausse par rapport à 2014.

La durée d'utilisation des outils est très variable ; celle-ci est toutefois limitée à 2 heures consécutives pour un usage exclusivement ludique (jeux, vidéo...)

UNE MISSION D'ANIMATION

Les questions flash : des séances courtes, régulières et thématiques : Afin de fidéliser le public, les animateurs ont programmé les questions flash à un rythme régulier, tous les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois (hors vacances scolaires). Ainsi, 13 thèmes ont été proposés :

- La gestion du courrier électronique
- La navigation sur le Web
- La sauvegarde informatique et le cloud
- La sécurité informatique
- Mieux rédiger sur ordinateur
- Le tableur
- Les réseaux sociaux
- Les tablettes tactiles Android

- Les médias sur Internet
- Les systèmes d'exploitation ; les logiciels
- Les sites de partage
- Les sites de cuisine sur le net

Ces séances d'initiation, gratuites et accessibles à tous, sont vraiment construites autour de la pratique quotidienne de l'outil informatique.

Echange de savoirs

Une fois par mois, une soirée d'échanges de savoirs est encadrée par les animateurs EPN. Ces moments conviviaux où chacun peut partager ses connaissances, ses questionnements ou son expérimentation, sans thème imposé, ont été particulièrement appréciés par la vingtaine d'usagers qui ont participé plus ou moins assidûment à ces rendez-vous.

UNE MISSION D'ACTEUR DE LIEN SOCIAL

Formations adaptées à des publics spécifiques

L'objectif principal lié à la mise en place des EPN était de lutter contre la fracture numérique. Aujourd'hui, si de plus en plus de foyers sont équipés d'ordinateurs et d'un accès internet, de nombreuses personnes n'ont pas accès à l'outil ou, faute d'accompagnement, sont dans l'incapacité de l'utiliser au quotidien.

En lien avec les partenaires sociaux du territoire, les animateurs ont ainsi accueilli un groupe de 6 usagers absolument pas familiarisés avec l'outil informatique, sur un cycle de 4 séances d'initiation. Les personnes concernées sont réparties ravies de cette expérience et sont maintenant prêtes à se connecter avec beaucoup plus d'assurance et de savoir-faire.

Un recensement des besoins auprès des associations locales

Démarré à l'occasion du forum des associations organisé en septembre par l'ACA, les intervenants EPN finalisent un diagnostic des attentes et besoins éventuels des associations en terme d'accompagnement concernant l'outil multimédia, devenu indispensable à la vie et à la gestion des associations qui ne disposent pas toujours, parmi leurs adhérents, des ressources techniques suffisantes.

Mise à disposition de la salle EPN de l'Espace jeunes

Spacieux et doté d'une dizaine d'ordinateurs, l'EPN de l'Espace jeunes est régulièrement demandé par de nombreux partenaires. En fonction des créneaux disponibles, exclusivement en matinée, l'EPN est ainsi régulièrement mis à disposition d'organismes publics ou associations de Syndicat du Pays de Maurienne, les retraités de la MGEN, ADDCAES (actions envers les étrangers de Savoie), de Pôle emploi, ont ainsi bénéficié de la salle, leur permettant d'organiser leurs ateliers liés à la pratique informatique dans des conditions optimales.

Interventions dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Démarrées en novembre 2014 suite à la réforme des rythmes scolaires, les interventions des animateurs auprès d'un public scolaire se sont déroulées durant toute l'année scolaire sur

Saint-Jean-de-Maurienne (école des Clapeys), Saint-Julien-Montdenis et Hermillon. Ces animations, toujours en lien avec le thème générique du multimédia, ont été proposées sous forme de cycles, sur le créneau horaire des nouveaux Temps d'Activités Péri-éducatifs.

Cette première année, expérimentale, a montré qu'en fonction de l'horaire de programmation des animations et de l'atelier proposé, il est parfois difficile de demander l'attention nécessaire aux enfants qui, en fin de journée, sont plus attirés vers des activités ludiques.

Les principaux ateliers réalisés ont été :

■ Codage informatique : les enfants ont découvert les bases de la programmation en relevant des défis dans des environnements ludiques. Il s'agissait d'atteindre un objectif en déplaçant des lutins à l'aide d'instructions qui se présentent sous forme de blocs que l'on assemble. Cela développe la logique.

■ Utilisation du logiciel Scratch : il s'agit de développer l'imagination et la curiosité des enfants avec un outil qui permet de réaliser de véritables applications, sur un principe similaire au précédent.

■ Jeu de cartes ludique autour de la sensibilisation numérique : réseau social, diffusion de photos, téléchargements...

Les animations se poursuivent sur l'année scolaire 2015/2016, dans un premier temps uniquement sur l'école de Saint-Julien-Montdenis autour d'un atelier vidéo.

MAURIENNE TV : UN SERVICE AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

En 2015, les élus de Cœur de Maurienne et de la Communauté de Communes de l'Arvan ont signé une convention de partenariat, afin que la couverture médiatique de Maurienne TV s'étende systématiquement sur les deux territoires. Anticipant les futurs regroupements territoriaux, nos journalistes nous permettent de suivre désormais les multiples événements qui rythment la vie de nos voisins.

UNE PREMIÈRE, UN ACCORD AVEC EDF

Acteur majeur de la vie économique de Maurienne, EDF a souhaité ouvrir ses portes à Maurienne TV, à l'occasion de la vidange du barrage du Mont-Cenis. Plus qu'une opération purement technique, EDF a voulu faire de ce moment un événement associant culture et patrimoine. Il était donc naturel qu'EDF confie à Maurienne TV une partie de la couverture médiatique liée à ces temps forts de la vie mauriennaise. Vous découvrirez donc en 2016 le déroulement de cette opération dans les émissions de Maurienne TV.

UNE TV TOURNÉE VERS L'AVENIR

Maurienne TV est visible sur le câble et sur internet. Les outils statistiques nous ont permis de constater que Maurienne TV a été vu depuis 154 pays différents.

SAINT JEAN CONNECTÉ

L'opération Saint Jean connecté, qui a été initiée en 2015 notamment pour l'accueil du Tour de France, est une application concrète des services que l'on peut proposer avec le Très Haut Débit (THD).

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne et ses partenaires, la Mairie de Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Jean-de-Maurienne Tourisme et Événements, Fibréa et la société Alliance Réseaux, ont souhaité inscrire cette démarche dans leur politique d'ouverture vers le numérique et se tourner résolument au palmarès des villes du 21^e siècle, en proposant une ville connectée, premier pas vers la « Smart City ».

Il s'agit donc d'un réseau WiFi public, très haut débit disponible gratuitement à l'échelle du centre-ville. Pour cela, des antennes directement raccordées sur la fibre optique ont été installées sur certaines places du centre-ville. Pour compléter ce dispositif, là où la fibre optique n'est pas encore présente, des équipements (appelés Saint Jean Box) sont installés chez des partenaires à l'exemple du musée Opinel ou des commerçants. Cela permet de relayer et de diffuser le WiFi pour obtenir une plus large couverture avec un coût très réduit comparé à celui du génie civil. Cette infrastructure WiFi offre une véritable dynamique territoriale économique et numérique. La mise à disposition d'un service de qualité, accessible à tout moment en centre-ville, valorise les services qu'apporte la collectivité et son tissu économique auprès des administrés, mais aussi des touristes. Cela permet déjà de collecter des informations et des adresses mails pour alimenter l'observatoire du commerce et du centre-ville mis en place par la Communauté de Communes.

FREE



ACCÈS WIFI GRATUIT
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Free Wireless access city center
Saint-Jean-de-Maurienne

Place de la Cathédrale / Forum Saint-Antoine / Rue Brun Rollet Place Fodéré Musée Opinel / Place de la mairie / Gymnase Pierre Rey



- 1 - Choisissez l'accès «SAINT JEAN WIFI GRATUIT»
Choose the wireless access named «SAINT JEAN WIFI GRATUIT»
- 2 - Entrez votre adresse mail
Enter your email address
- 3 - Acceptez les conditions générales d'utilisation
Accept the general terms and conditions
- 4 - Après validation du mail de confirmation vous aurez accès à 7 jours de wifi gratuit haut-débit dans les zones représentées ci-dessus.
After validating the confirmation email, you will have 7 days of free wireless access in the zones represented above





INFORMATIONS : SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE TOURISME & ÉVÉNEMENTS +33 (0)4 79 83 51 51
WWW.SAINTJEANDEMAURIENNE.COM

Ce réseau est destiné à s'étendre et à évoluer, car il offre des possibilités de développer de nombreux usages via des objets connectés et de rendre notre centre-ville interactif et communicant. Les possibilités sont nombreuses : comme la diffusion de musique, la promotion et l'information sur le commerce de proximité, la récolte et la diffusion d'informations en temps réel, le comptage de flux, etc.

D'un point de vue touristique, un tel réseau offre la possibilité de développer rapidement des actions concrètes comme des informations interactives sur supports mobiles, des visites virtuelles via des vidéos sur des monuments (y compris ceux qui ne sont pas toujours accessibles) et cela en plusieurs langues.

La mise à disposition d'un WiFi libre n'est pas nouvelle en soi, mais l'opération Saint Jean Connecté est innovante à plusieurs titres :

- Tant sur le débit mis à disposition : fibre optique éclairée par un opérateur local qui exploite une salle serveur publique et qui bénéficie du THD en provenance de Turin, c'est le Lyon Turin numérique avant l'heure.

- Tant sur l'infrastructure technique, avec différents types de connexion : des antennes alimentées par la fibre optique, et d'autres qui fonctionnent grâce à un partenariat avec les commerçants pour la mutualisation de leur accès Internet (l'intégration dans le réseau de ville est une innovation).

- Tant sur le montage en lui-même : sur un territoire rural proposer du THD en WiFi, c'est faire mieux que beaucoup de grosses agglomérations et ce grâce à un travail collaboratif avec les partenaires privés et publics.

Preuve de l'aspect exemplaire et innovant de cette opération, elle a été diffusée par plusieurs grands médias spécialisés comme : Degroupesnews (article du 22 juillet et du 21 octobre 2015), Zdnet (article du 23 juillet).

CONVENTION FIBREA - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE

Le contexte :

L'enjeu du numérique prend une importance capitale dans le développement des territoires. Au-delà des problématiques purement techniques, il est apparu clairement aux élus de Cœur de Maurienne que l'organisation des acteurs du domaine Fibre Optique était primordiale pour permettre un déploiement adapté, conforme aux réglementations, et à un coût le moins élevé possible pour le contribuable. Mais qui sont ces acteurs du déploiement ? Un petit rappel :

- Les collectivités locales tout d'abord, qui peuvent avoir la compétence en matière de développement de réseaux et peuvent donc financer des investissements. Cœur de Maurienne s'est dotée depuis longtemps de cette compétence, elle a pu déjà initier un réseau.

- Les gestionnaires d'infrastructures, souvent privés, dont le rôle est de construire, puis gérer des réseaux : raccordement, entretien, extensions, autant de missions qui leurs sont dévolues.

- Les opérateurs, nationaux ou locaux, qui vont louer ces réseaux auprès des gestionnaires d'infrastructure, et ensuite les utiliser pour acheminer du service payant vers les utilisateurs, particuliers ou acteurs du monde économique.

D'autres acteurs, comme les départements, les régions, l'Etat participent également à la construction de ces réseaux.

Dans les territoires denses, les investissements s'amortissent rapidement du fait d'un très grand nombre de clients, et l'initiative privée s'occupe bien souvent de développer ces projets. Il n'en est pas de même pour les territoires ruraux de montagne, car la densité de population plus faible, et les coûts de déploiement plus élevés s'additionnent pour décourager les investisseurs privés. La collectivité doit s'employer pour palier à cette situation sous peine de voir s'accroître la fracture numérique. Mais seule, les portions de réseaux qu'elle arrive à créer ne permettent pas d'apporter un service significatif, tout au plus peut-elle raccorder écoles, mairies, bâtiments publics, mais l'effet reste limité. Un réseau doit dépasser une taille critique pour voir s'élever un niveau de service, et les collectivités locales ne peuvent pas l'atteindre seules.

Pour arriver à cette taille critique, la première action fut donc un regroupement de certaines collectivités mauriennes pour mettre en commun l'existant dans une structure adaptée, qui joue le rôle de gestionnaire d'infrastructure. Ce fut le cas avec la création de Fibrea, filiale de Soréa, en 2013. En proposant un interlocuteur unique, cette structure pilotée en grande partie par des élus, peut en quelque sorte commercialiser auprès d'opérateurs un réseau existant plus conséquent, de Modane à Cœur de Maurienne, passant par Valloire ou La Toussuire.

Puis, en mobilisant des capitaux, Fibrea peut aussi répondre à des demandes d'opérateur en étendant le réseau existant, en priorité vers des points qui génèrent des recettes. Pour cela, elle peut utiliser à moindre frais le domaine public des collectivités qui la composent, ou bien encore des réseaux électriques concédés.

Enfin, la location de ces points dits « rentables » permettra de générer des marges pour répondre progressivement aux besoins de territoire moins attractifs pour les opérateurs.

DES CONVENTIONS ENTRE CŒUR DE MAURIENNE ET FIBREA.

La première a pour objet d'autoriser Fibrea à utiliser le réseau déjà construit par la collectivité à des conditions tarifaires adaptées au contexte. Les montants perçus par Cœur de Maurienne ne couvrent donc pas les montants engagés par la collectivité, mais sont compatibles avec les futurs investissements que devra impérativement faire le gestionnaire d'infrastructure Fibrea pour rendre le réseau exploitable à grande échelle.

La seconde vise à faire de Cœur de Maurienne un des premiers clients de Fibrea, pour ses besoins propres : écoles, mairie, bâtiments communautaires... Dans cette démarche, Cœur de Maurienne participe au démarrage de l'économie numérique tout en faisant bénéficier les utilisateurs de services du très haut débit.

Fin 2015, les acteurs sont en ordre de marche pour que notre territoire puisse conserver son attractivité numérique face à la concurrence des zones denses.

L'arrivée récente du Conseil départemental parmi les acteurs du déploiement devrait permettre l'accélération du calendrier.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ZAE



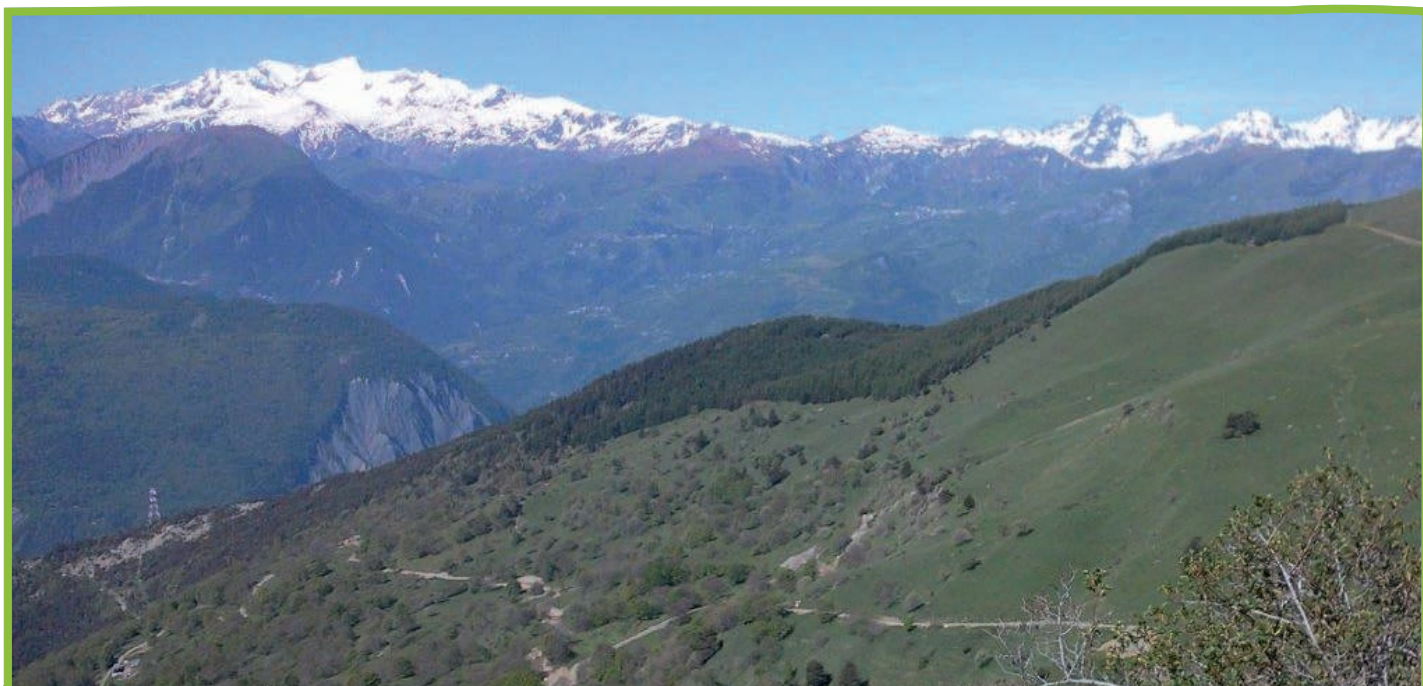
Dans le prolongement de la convention signée avec FIBREA et la volonté de la Communauté de Communes, de continuer à développer le déploiement de la fibre optique sur ses zones d'activités économiques, une étude opérationnelle a été réalisée sur la ZAE du Pré de la Garde. L'objectif était d'analyser et d'aiguiller les fourreaux, en particulier ceux du réseau électrique pour permettre dans un deuxième temps le tirage de la fibre optique en diminuant au maximum le génie civil, notamment les tranchées dans les routes. Cette opération préalable, va permettre d'optimiser le coût des travaux, ces derniers devraient s'achever au premier trimestre 2016. En parallèle, l'entreprise FIBREA construira un point de mutualisation sur la zone, qui sera raccordé en fibre optique jusqu'à la salle serveurs de la CCCM. Ce qui permettra d'offrir aux entreprises de la ZAE du Pré de la Garde, à la fois la possibilité d'une connexion internet très haut débit mais également de disposer des services proposés par la salle serveurs comme la sauvegarde des données externalisées le tout en restant géographiquement très proche des entreprises.

EXTENSION DE LA SALLE SERVEURS

La salle serveurs ou Data Center, située sur la ZAE de Saint-Julien-Montdenis était un acte fort de la volonté des élus de Cœur de Maurienne. C'est cet équipement qui a servi de déclencheur et même de catalyseur pour créer une synergie entre des acteurs publics et privés du territoire, permettant l'arrivée du Très Haut Débit (THD) avant le déploiement du « projet Fibre Optique » du Département. Cette action départementale devrait se mettre en place d'ici un an et demi si tout va bien.

En effet, en avance de phase en quelque sorte, la salle serveurs a été raccordée au THD via une fibre optique en provenance de Turin, dès le début 2013. Ainsi, il a été possible de raccorder les premières entreprises de Cœur de Maurienne en THD et d'accueillir les premiers serveurs dans le data center.

Aujourd'hui, le taux de remplissage de la salle serveurs est presque de 100 %. C'est pour cela que la CCCM a lancé une consultation pour installer de nouvelles baies informatiques de manière à doubler la capacité d'accueil actuelle. Le montant de ce projet d'extension est de 68 000 € HT et les travaux seront réalisés début 2016.



Aménager & promouvoir

TEMPS FORTS 2015

- Changement d'opérateur pour l'OPAH
- Elaboration du PLH

PROJETS HABITAT 2016

- Approbation du PLH et démarrage des actions

L'OPAH « AU CŒUR DE L'HABITAT » 2013-2015

RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'OPAH

- le repérage et la lutte contre l'habitat indigne,
- la lutte contre la précarité énergétique,
- l'adaptation des logements au handicap et le maintien à domicile des personnes,
- l'accessibilité des parties communes des copropriétés.

Cette année 2015 a été marquée par le changement d'opérateur pour l'OPAH, suite à la disparition du Pact Savoie. La Communauté de Communes Cœur de Maurienne a lancé une nouvelle procédure afin de trouver un cabinet chargé du suivi et de l'animation de l'opération.

Durant 4 mois, aucun dossier n'a pu être déposé.

C'est aujourd'hui **Habitat et Développement (H&D)** qui est chargé de l'animation de l'opération.

Un comité de pilotage s'est réuni lorsque H&D a démarré sa mission et a pris connaissance du bilan de la 1^{re} année d'OPAH. H&D a rencontré les travailleurs sociaux du territoire pour les informer sur l'OPAH.

L'OPAH : ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- Vous êtes propriétaires occupants, locataires du parc privé, ou bailleurs (propriétaires de logements loués ou destinés à la location)
- Vous voulez réduire vos consommations d'énergie
- Votre logement est en mauvais état
- Vous perdez en autonomie ou vous êtes reconnu personne handicapée
- Les parties communes de votre immeuble nécessitent des travaux d'accessibilité

L'OPAH vous apporte des **aides financières** pour vos travaux, des **conseils techniques** et une **assistance administrative** gratuite.

Une permanence est ouverte les mardis après-midi (sauf le 5^e mardi si mois à 5 semaines) de 14 à 17h, au Centre d'Affaires et de Ressources (entrée B), avenue d'Italie à Saint-Jean-de-Maurienne.

Un numéro vert est à disposition pour plus d'informations (appel gratuit depuis un poste fixe) : **0800 200 443**.

CHIFFRES CLES DE L'OPAH POUR 2015

- 19 permanences tenues
- 43 nouveaux contacts dont 29 personnes reçues en permanences
- 7 visites après travaux pour solder des dossiers en cours
- 7 visites avant travaux pour des propriétaires occupants en perte d'autonomie pour dépôt du dossier
- 2 visites avant travaux pour des propriétaires occupants en situation de précarité énergétique réalisées par le technicien pour dépôt du dossier
- 5 dossiers déposés auprès des services de l'Anah, Département, Caisses de retraite... pour des propriétaires occupants en perte d'autonomie
- 2 dossiers déposés auprès des services de l'Anah, Département, Caisses de retraite... pour des propriétaires occupants en situation de précarité énergétique

ANIMATIONS AVEC L'ASDER

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ASDER, quelques animations ont été proposées, visant à sensibiliser aux économies d'énergies et valoriser l'importance de la problématique énergétique dans les logements.

Un **thermokit** a été mis à disposition des habitants durant 1 mois en mars. La mallette contenait :

- Une caméra thermographique pour visualiser les ponts thermiques de votre habitation
 - Un wattmètre pour mesurer les consommations de vos appareils électroménagers
 - Un luxmètre pour évaluer la luminosité des pièces à vivre de votre maison
 - Un télémètre pour connaître les mesures exactes de votre logement
 - Un débitmètre pour déterminer les débits des points d'eau.
- Ce prêt devrait être proposé de nouveau en début d'année 2016.

Durant l'hiver 2014-2015, plusieurs familles se sont lancées dans le **Défi Familles à Energie Positive** dont l'objectif est de faire baisser sa facture énergétique durant la saison d'hiver de 8% par des petits gestes quotidiens et simples, sans travaux et sans changer de mode de vie. Les 2 équipes mauriennaises inscrites l'hiver dernier ont été classées 4^e et 9^e en Savoie, sur 21 équipes, avec respectivement 17% et 8% d'économies réalisées.

La **balade thermique** a été organisée en décembre à Saint-Jean-de-Maurienne. Les participants ont pu observer grâce à une caméra thermique et un écart de température suffisant entre l'intérieur et l'extérieur, les ponts thermiques des bâtiments, les défauts d'isolation...

ELABORATION DU DEUXIEME PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le PLH est un document qui définit les actions en matière d'habitat et objectifs de production de logements du territoire sur 6 ans. Il prévoit la répartition entre communes et indique les moyens pour y parvenir.

Le nouveau PLH est en cours d'élaboration et après avoir validé le diagnostic, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne a travaillé sur les **orientations** à donner à sa politique de l'habitat.

Le diagnostic fait ressortir les caractéristiques suivantes :

- **recul démographique** depuis 1990, accentué depuis 2006 (-0.8% sur la CCCM et -1.3% par an à Saint-Jean-de-Maurienne)
- **vieillesse de la population très marqué**
- **les logements vacants sont très nombreux** (taux de vacance de 14%, soit plus de 800 logements)
- le parc social nécessite des améliorations thermiques. Il est également assez mal adapté à la demande actuelle qui porte sur **des petits logements** (T2-T3)
- **disparité de revenus** des habitants au sein de la CCCM (des revenus plus faibles à Saint-Jean-de-Maurienne que sur le reste du territoire)
- **65% des locataires du privé sont éligibles au parc conventionné**
- **43% des propriétaires occupants sont éligibles aux aides de l'ANAH**
- **la construction neuve est à l'arrêt** et les promoteurs-constructeurs sont quasi absents du secteur
- le marché de l'ancien fonctionne lorsque les prix sont adaptés au marché
- **la réhabilitation ne faiblit pas.**

De ces éléments de diagnostic, les orientations et actions du PLH devront répondre aux **enjeux d'attractivité** de la ville centre, de **transformation qualitative du parc de logements**, de **production de logements abordables** en accession et en location. Il s'agira également d'adopter une **stratégie foncière intercommunale**.



OPAH : avant et après travaux



Adaptation d'une salle de bain

Les **orientations** retenues par le comité de pilotage :

1. Retrouver une croissance démographique en lien avec l'économie locale et les atouts touristiques du territoire.
2. Organiser la réponse aux besoins du grand chantier de la liaison ferroviaire Lyon-Turin.
3. Poursuivre l'engagement en faveur d'une réponse adaptée aux ménages fragilisés.

Le **programme d'actions** était en cours de définition en fin d'année et sera validé en début d'année 2016 pour que le PLH soit opérationnel au cours du 1^{er} semestre 2016. Les orientations se traduiront par des actions (qui doivent être validées et chiffrées) telles que :

- Soutien financier à la réhabilitation du parc public
- Prime de sortie de vacance pour le parc privé
- Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

LE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE : UNE AIDE À LA DÉCISION

Comme chaque année, un plan d'action guide les parties prenantes de cette démarche : le GAEM (Groupement des Acteurs Economiques de Maurienne) et les commerçants (adhérents et non adhérents au GAEM), représentants de nos collectivités (CCCM, Mairie de Saint-Jean-de-Maurienne, Syndicat du Pays de Maurienne), agence économique locale (Maurienne Expansion), chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat), acteurs culturels, touristiques et associatifs (Espace culturel de la Ville de Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Jean-de-Maurienne Tourisme et Evenements, Association Cantonale d'Animation), etc.

QUELLES ACTIONS POUR UNE MEILLEURE ADÉQUATION ENTRE OFFRE ET DEMANDE ?

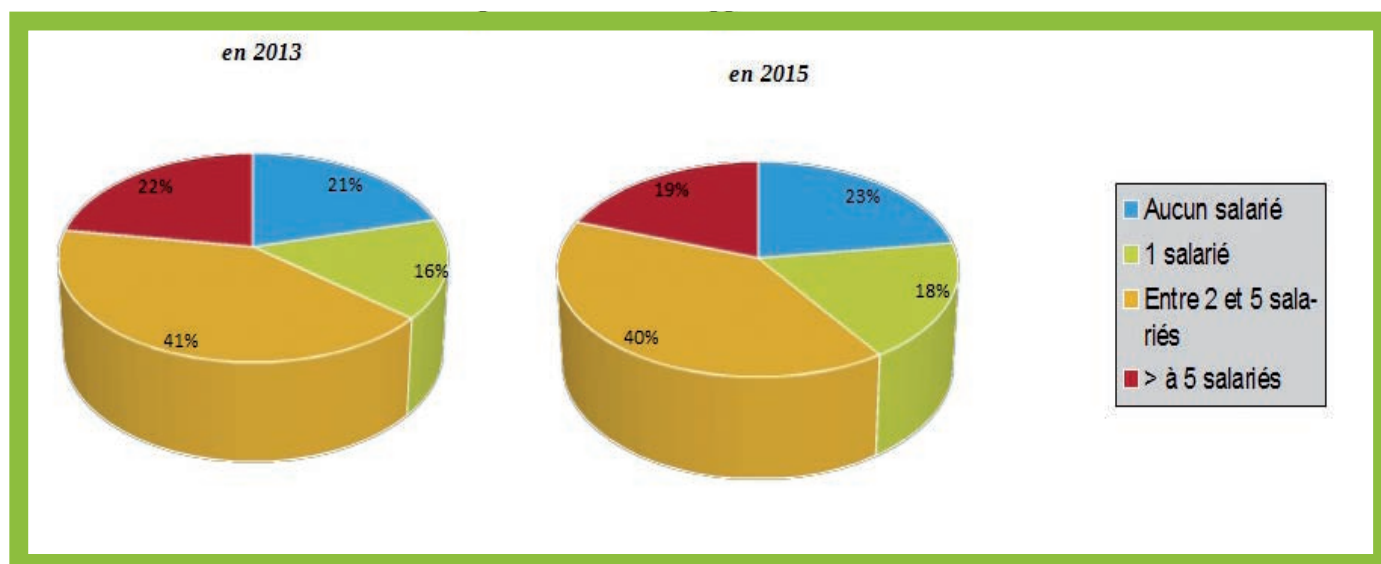
L'activité commerciale, artisanale et de service du pôle Saint-Jean-de-Maurienne / Hermillon

- le pôle de Saint-Jean-de-Maurienne se stabilise en terme de nombre d'activités (+ 2 % de surface commerciale exploitée entre 2013 et 2015) soit 253 activités en 2015.

- le taux de vacance baisse de ce fait d'1 point, passant de 19 % à 20 %. Il reste toutefois très élevé avec un risque de déstructuration de l'appareil commercial fort ayant pour conséquence un affaiblissement de la fréquentation du site.

- le chiffre d'affaire baisse d'un point entre 2013 et 2015 (statistique basée sur 116 entreprises ayant répondu en 2013 et 2015)

EVOLUTION DES EMPLOIS SALARIÉS DE L'APPAREIL COMMERCIAL ENTRE 2013 ET 2015



Activités économiques (commerces)

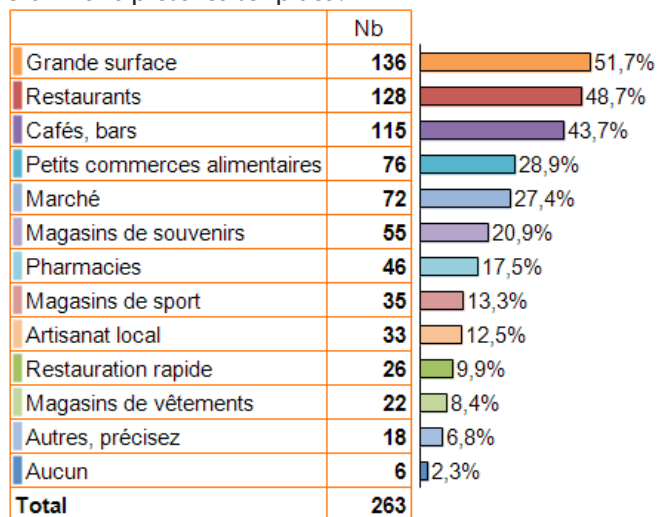
LE CONSOMMATEUR ET SES ATTENTES :

En complément et afin de mettre en face de ces analyses les besoins et remarques des consommateurs pour s'adapter au mieux à leurs attentes, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne a lancé en 2015 la création d'un observatoire du commerce et du centre-ville. L'objectif est de recueillir l'avis des consommateurs (locaux et touristes) et des commerçants sur différents sujets qui contribuent à l'attractivité du pôle commercial : adaptation de l'offre commerciale, qualité des prestations, services proposés, cadre de vie, propreté, accessibilité, animations, etc.

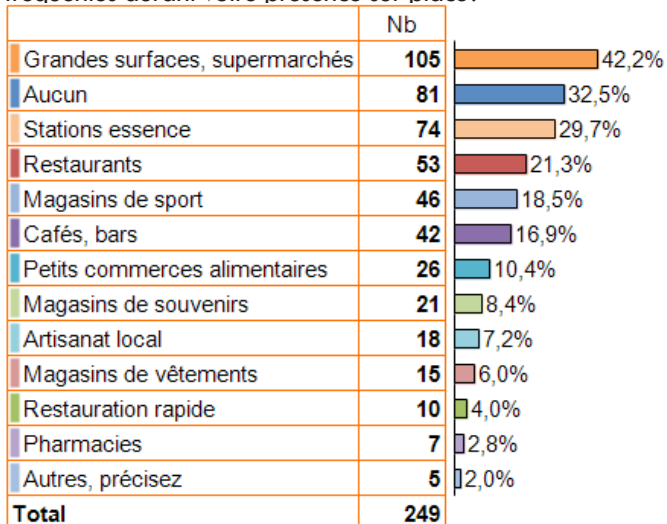
Depuis juin 2015, une enquête en ligne à destination des touristes nous a permis d'avoir un premier retour sur leur passage au Cœur de Maurienne et d'estimer les retombées économiques du tourisme, voici quelques résultats :

- l'estimation de la dépense moyenne globale (hébergement, restauration, loisirs, ...) par personne et par jour, elle s'élève à :
 - 56,46 euros pour une personne séjournant plus de 2 jours sur Saint-Jean-de-Maurienne ou aux alentours
 - 41,17 euros pour une personne de passage ou en visite à la journée
- la fréquentation des commerces par les touristes se répartit de la façon suivante :

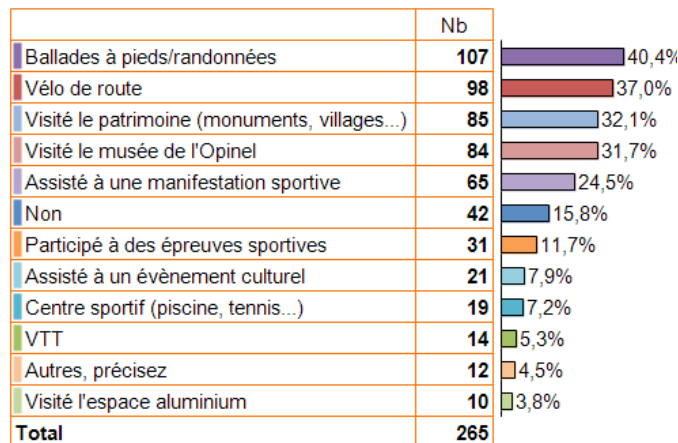
Quels commerces, de CENTRE VILLE, avez-vous fréquentés durant votre présence sur place?



Quels commerces, en PERIPHERIE de la ville, avez-vous fréquentés durant votre présence sur place?



■ les activités plébiscitées par les touristes sont :
Avez-vous pratiqué des activités sportives ou culturelles lors de votre présence sur place.



Autres : via ferrata, accrobranche, etc.

2^E RENCONTRES DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 2015

Les acteurs maurienais s'efforcent d'apporter des solutions concrètes aux commerçants et artisans de la vallée afin de maintenir un tissu économique stable et diversifié que ce soit à travers l'Opération Collective de Modernisation portée par le Syndicat du Pays de Maurienne ou le Management de centre-ville. Toutefois, les difficultés économiques de ces dernières années accompagnées de profondes mutations des comportements de consommation impactent fortement les activités commerciales et artisanales qui doivent, plus que jamais, être capables de s'adapter rapidement pour se maintenir.

Organisée pour la première fois en 2013, ces Rencontres avaient obtenu le label Montagne 2040 délivré par la Région Rhône-Alpes. Il s'agit à travers ces journées de partager ensemble ces constats, élus, professionnels et techniciens, afin de mobiliser au mieux les outils disponibles pour que les centres-bourgs de notre vallée perdurent comme lieux de vie répondant aux besoins et attentes des consommateurs, tant résidents que de passage.



Présentation du Management de centre-ville par Philippe ROSSI, Vice-président en charge du commerce et de l'artisanat et Anne BURGALIERES, Manager centre-ville.

C'est dans cette perspective que les 2^e Rencontres du Commerce et de l'Artisanat en Maurienne se sont tenues le 2 novembre, à Hermillon.

Au fil de la journée, la situation à l'échelle macro-économique (contexte national et maurienais) a été décortiquée pour entrer au fur et à mesure dans les constats et problématiques locales. L'offre et la demande ont été présentées afin de voir quelles actions concrètes doivent être mises en œuvre. Le SCOT, le management de centre-ville ainsi que les unions commerciales sont autant d'outils disponibles et d'aide à la décision pour la Maurienne de demain.

■ La Commission Commerce poursuit son travail de réflexion sur le centre-ville et le commerce en faisant le lien avec les services compétents en fonction des sujets traités. Toutefois, la CCCM et la Mairie de Saint-Jean-de-Maurienne ont souhaité renforcer leurs actions en faveur du commerce et ont :

- participé au salon de la franchise à Paris en mars 2015. Le Manager centre-ville s'est rendu sur place pour connaître les tendances et attentes des enseignes. Suite aux contacts pris, l'enjeu est aujourd'hui d'attirer des porteurs de projets et repreneurs qui pourraient investir sur Cœur de Maurienne.

- participé aux Rencontres du centre-ville en juin 2015, rendez-vous annuel des développeurs du commerce (élus, techniciens, commerçants), permet de rencontrer et d'échanger avec d'autres territoires sur les actions menées en faveur des centres-villes et les freins rencontrés.

- participé au Forum de l'emploi de Saint-Jean-de-Maurienne, organisé par le Pôle Emploi en octobre 2015. Afin de promouvoir le commerce de proximité comme vivier d'emplois et d'opportunités professionnelles, le Manager centre-ville est allé à la rencontre des chercheurs d'emplois afin de les informer des potentiels du commerce de proximité : offre de fonds de commerce, vente de murs commerciaux ou bien création d'activité complémentaire, au côté de Maurienne Expansion, qui accompagne les créateurs dans la structuration de leur projet.

- poursuivi les réflexions avec la Mairie de Saint-Jean-de-Maurienne sur le dispositif commerce-relais avec un troisième porteur de projet en attente d'installation.

- proposé une formation anglais aux commerçants. Fort des événements cylco de cet été, les commerçants souhaitent se perfectionner en anglais afin de mieux accueillir la clientèle étrangère. Le démarrage de la formation est prévu pour janvier 2016.

- agit sur l'environnement urbain :

- la commission commerce a piloté l'achat de décorations pour le passage du Tour de France (traversées de rues, etc.) et a participé à la communication sur le déroulement du Tour (réunion d'informations, communication auprès des commerçants, etc.)

- la commission commerce a souhaité agir sur les vitrines vacantes qui nuisent au linéaire commercial. En lien avec les potentiels touristiques de la Maurienne, une illustration sera disposée sur des devantures commerciales afin de mettre en exergue tout le potentiel commercial du magasin ciblé et de rendre plus attractif la partie de la rue



- Renouvelé la garderie pour enfant, proposé aux clients des commerçants du centre-ville pour les fêtes de fin d'année 2014, et renouveler à l'occasion pour les consommateurs de faire garder leurs enfants pendant qu'ils finalisent leurs courses de Noël. Les enfants bénéficient dans ce cadre d'ateliers de décoration de Noël, encadrés par des personnes compétentes.

- continué d'informer les commerçants des différents projets et actualités par sa Newsletter trimestrielle « Saint-Jean Cœur de Ville », disponibles sur le site de la CCCM

- participé et relayé les projets et actions municipaux tel que le plan propreté ville.

CONCOURS CREATION D'ENTREPRISE



La Communauté de Communes et Maurienne Expansion ont lancé, avec la participation de nombreux partenaires, le 1^{er} concours à la création d'entreprise en Maurienne. L'objectif est d'encourager les créateurs d'entreprises à s'installer sur notre territoire en proposant une formule «Tout compris», avec un ensemble de lots pour une valeur de plus de 25 000 €.

TEMPS FORTS 2015

- Mise en place de l'observatoire du commerce et du centre-ville (DETR/ commerce relais)
- Déclaration d'utilité publique (DUP) pour l'extension de la ZAE de Saint Julien Montdenis
- Accessibilité : Agenda d'accessibilité programmé
- Premières Rencontres économiques du Cœur de Maurienne

PROJETS ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES 2016

- Observatoire du commerce et du centre-ville 2^e phase
- Travaux d'extension de la ZAE de Saint-Julien-Montdenis
- Réaménagement du Centre d'Affaires et de Ressources (accessibilité)

LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES :

Pour favoriser le développement économique, il est nécessaire de disposer de terrains à vocations économiques. Cela doit permettre de répondre aux besoins des entreprises de notre territoire pour leur projet d'extension ou de relocalisation pour celles qui sont impactées par le tracé du Lyon Turin Ferroviaire par exemple. C'est également une condition nécessaire pour permettre à des entreprises extérieures de s'implanter sur notre Communauté de Communes et ainsi participer à son dynamisme économique.

A ce titre, l'extension de la ZAE du Pré de Pâques à Saint-Julien-Montdenis est engagée depuis plusieurs années. Après de nombreuses démarches administratives, foncières, environnementales, le projet vient de franchir plusieurs étapes importantes : la fin de l'enquête publique et la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) prise par le Préfet de la Savoie.

Pour permettre de finaliser l'acquisition des dernières parcelles, les travaux vont se réaliser en deux phases : d'abord la réalisation d'une voirie d'environ 500 m puis la création de trois plateformes pour une surface utile d'un peu moins de 2 ha. Le coût des travaux pour la Communauté de Communes est d'environ 750 000 € HT, avec le soutien financier de l'Etat d'environ 20 %.



Concernant la vie des ZAE de la CCCM, elles ont quand même pu accueillir 2 nouvelles implantations en 2015 : - la construction d'un bâtiment pour le cabinet Immo Diag Contrôles sur la ZAE du Pré de Pâques à Saint-Julien-Montdenis.

- la réalisation par l'entreprise Manno sur la ZAE du Pré de la Garde à Saint-Jean-de-Maurienne d'un bâtiment d'environ 1200 m². Ce dernier pourra dès le printemps 2016 offrir à la

location différents modules d'environ 200 m² de hangars avec la possibilité de bureaux.

AMÉNAGEMENT POUR L'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de l'accessibilité des établissements recevant du public, conformément à la réglementation, la CCCM a réalisé un diagnostic sur ses bâtiments. Sur la dizaine de bâtiments concernés, les structures les plus impactées sont : le centre nautique, le centre de loisirs le Carrousel, l'Espace jeunes et le Centre d'Affaires et de Ressources.

La CCCM s'est engagée dans un Agenda d'accessibilité Programmé. Ce dernier détermine dans un calendrier qui s'étale sur 6 ans maximum, les travaux que la collectivité va s'engager à faire. Dès 2016, la Communauté de Communes engagera des travaux conséquents comme l'installation d'un ascenseur et la réalisation de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite sur les 3 niveaux du Centre d'Affaires et de Ressources. L'ensemble des travaux pour ce bâtiment est estimé à environ 200 000 €.

LES PREMIÈRES RENCONTRES ÉCONOMIQUES DU COEUR DE MAURIENNE

En 2014, les élus de la Communauté de Communes avaient visité la majorité des entreprises des Zones d'Activités Economiques communautaires. L'objectif était d'aller à la rencontre des chefs d'entreprises et de comprendre leurs attentes. Les sujets évoqués étaient nombreux et variés, allant des problèmes de recrutement, de la sécurité, du Très Haut Débit, de la communication...

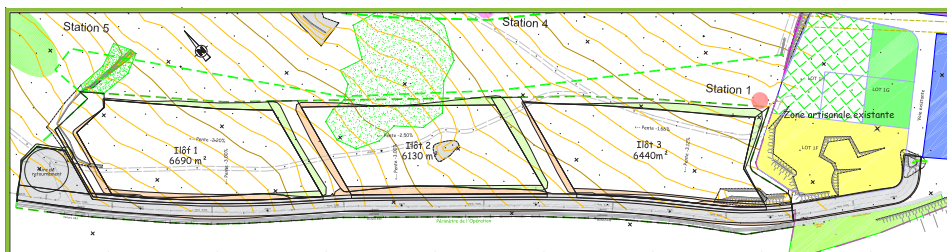
C'est pour poursuivre cette action, qu'en 2015 la CCCM s'est associée avec Maurienne Expansion pour organiser le 17 juin, les premières rencontres économiques du Cœur de Maurienne.

Ces rencontres ont permis de poursuivre les échanges, entre les élus et les entreprises du territoire, mais aussi d'améliorer la communication et la connaissance des entreprises entre elles ce qui avait été constaté à la fois comme une lacune et une demande.

Dans ce cadre des thèmes importants et ciblés ont été présentés par des spécialistes. Cela s'est déroulé autour des trois ateliers suivants :
- L'entreprise, TPE-PME-PMI, face aux escroqueries : faux virements, cyber attaque... Animé par Monsieur Eric Pozzi de la gendarmerie, référent régional de l'intelligence économique.

- L'apprentissage au cœur de l'entreprise : nouvelles mesures, démarches, aspects financiers... Animé par Florence Petit de la Chambre de Métiers, directrice du service emploi formation apprentissage.

- la fin des tarifs réglementés d'électricité : comment s'y préparer. Animé par la SOREA.



TEMPS FORTS 2015

- Evaluation du réseau
- Lancement d'une procédure de délégation de service public pour la gestion du réseau
- Accessibilité des arrêts

EVALUATION ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU RÉSEAU CŒUR DE MAURIENNE BUS

2015 a été marquée par un moment de réflexion sur le réseau et son avenir. Une étude a démarré en début d'année, avec les objectifs suivants :

- Évaluer le service des Cœur de Maurienne Bus
- Étudier l'impact de l'intégration des transports scolaires dans la compétence transport de la CCCM
- Dégager des scénarios d'évolution des services avec intégration des transports scolaires ou sans, notamment en terme d'organisation, dans le but d'optimiser, d'améliorer le service et dans un souci d'efficacité, de pertinence, de cohérence et d'efficience
- En tranche conditionnelle, l'accompagnement dans l'élaboration et la conclusion d'une Délégation de services publics (DSP).

L'étude a conduit à un bilan plutôt positif, avec toutefois des améliorations possibles pour optimiser le service et les coûts. Elle conclut notamment à :

- Un réseau qui propose une offre importante
- Les tarifs sont plus bas que ceux des réseaux comparables, ainsi, la couverture des dépenses par les recettes est faible 10% (15% en moyenne sur les réseaux de ce type)
- Les lignes 1 et 2 concentrent 92% de la fréquentation réelle : les enjeux sont très concentrés sur le centre-bourg et plus spécifiquement, les 10 arrêts les plus fréquentés concentrent 60% de la fréquentation alors que 25 arrêts sont très peu fréquentés

Le profil type de la clientèle est :

- Féminin à 60%
- Jeune à 30%
- Retraité à 32%
- Un réseau qui est peu utilisé par les actifs
- Un réseau globalement plébiscité

La réflexion sur le mode de gestion attendue par l'étude a conduit l'engagement de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne dans une délégation de services publics. Cette délégation démarrera au 1^{er} avril 2016 et prévoit des modifications sur le réseau.

LA FRÉQUENTATION

Le réseau des Cœur de Maurienne Bus a accueilli 1 220 000 passagers en 1 an (du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015), soit des moyennes de 10 170 par mois, 2 300 par semaine et 380 par jour.

FONCTIONNEMENT DE LA LIGNE DES KARELLIS

Près de 6 000 passagers transportés sur cette ligne durant les 4 mois d'hiver (mi-décembre à mi-avril) et 2 mois d'été. 88% de cette fréquentation s'est concentrée sur les mois d'hiver, avec une moyenne de 1 308 passagers par mois en hiver et 363 par mois en été.

Cette ligne est destinée à une clientèle touristique et fonctionne les samedis et dimanches durant les saisons touristiques.

PROJETS TRANSPORT 2016

- Mise en accessibilité des arrêts selon l'ADAP et poursuite de l'équipement des arrêts
- Des évolutions sur le réseau à compter du 1^{er} avril 2016

ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS DE BUS

La mise en accessibilité des arrêts de bus s'est poursuivie en 2015 avec les travaux des 2 arrêts situés rue de la Libération à Saint-Jean-de-Maurienne : Libération et Fodéré. Les quais ont été rehaussés et les arrêts ont été déplacés de façon à obtenir une largeur suffisante entre l'abri et la bordure pour permettre l'accès et le retournement d'un fauteuil. Ils ont également été équipés d'abri-bus, bancs et corbeilles. La Communauté de Communes Cœur de Maurienne a consacré près de 60 000 € HT à l'ensemble de ces travaux.

Dans le courant de l'automne, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne a rendu son Schéma Directeur d'Accessibilité pour son réseau de transport.

A l'appui d'un diagnostic réalisé sur l'ensemble des arrêts du réseau, et conformément aux textes de loi, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne a retenu des arrêts à mettre en accessibilité de façon prioritaire dans les 3 années à venir : 30 ont été dénombrés.

Parmi eux, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne prévoit de demander des dérogations pour diverses raisons : des coûts excessifs au regard de la fréquentation, des projets à moyen terme qui remettront en cause l'emplacement de l'arrêt ou en raison de trop fortes pentes.

Ainsi, des travaux sont programmés pour un montant total de 82 700 € HT pour les 3 années qui viennent, avec différents types de travaux : des améliorations pour les handicaps visuels (signalisation) à des travaux lourds portant sur l'aire de retournement pour un fauteuil (largeur de trottoir) ou la hauteur de quai.

Liste des arrêts accessibles : Combe Paillarde, Le Parquet, Maison brûlée, Pré de la Garde, Rochenoire, Longefan, Les Chaudannes, Forum, Jean Moulin, Espace culturel, Lycée, Gares, Mendès France, Fodéré et Libération.

La plaquette d'information sur les horaires et tarifs du réseau est téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes.

SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Depuis 2014, la CCCM attribue une subvention aux particuliers habitant le territoire et souhaitant s'équiper d'un VAE (300 € maximum par personne) dans la limite d'un budget de 3000 €. Les 10 subventions possibles ont été attribuées cette année.

Le prix moyen des VAE achetés est de 2 120 € TTC. Ce sont en majorité des acquisitions qui se font localement, mais qui ne sont pas faites pour se substituer à la voiture, même si certains VAE servent à des trajets quotidiens.

TEMPS FORTS 2015

- Création d'une piste d'accès à l'alpage du Châtelard, depuis Montdenis.

PISTE DE MONTDENIS

L'exploitation de Montdenis a trouvé repeneur en 2013 et, pour le bon fonctionnement et le développement de l'activité agricole, une étude réalisée par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc a montré la nécessité d'installer une salle de traite mobile au niveau des alpages du secteur du Chatelard.



Les travaux ont été réalisés au printemps 2015 afin que la nouvelle piste soit utilisée dans l'été. Ils ont consisté à retravailler des portions de la piste existante dont la pente ou la largeur n'étaient pas adaptées, en créant des boucles supplémentaires, en redessinant le profil ou en améliorant simplement l'assise. 2 plates-formes permettant d'installer la machine à traire ont également été créées. La longueur totale du tracé avoisine les 1 700 m.

Les travaux ont coûté 64 983 € HT, mais le projet étant financé en partie par le Conseil Départemental de la Savoie, la Région Rhône Alpes et l'Europe via le FEADER, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne n'a à sa charge que 30% du coût total, soit 19 495 € HT.

VIGNE

Le projet Vin'Alp est arrivé à son terme à l'automne 2014. Cependant, les sites seront entretenus encore pendant de nombreuses années et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne pourra continuer à planter des cépages rares, au fur et à mesure des trouvailles effectuées par des vignerons.

Par ailleurs, le site de Saint-Julien-Montdenis évoluera dans les prochaines années : le travail de valorisation doit être poursuivi. Ainsi, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne garde comme ambition de créer un lieu d'accueil dans d'anciennes maisons de vigne en ruine. Par ailleurs, depuis 2 ans, des œuvres d'art sont créées sur le site par l'initiative d'Yves Pasquier. Il est prévu d'en implanter encore durant 3 ans.

PROJETS ESPACES NATURELS 2016

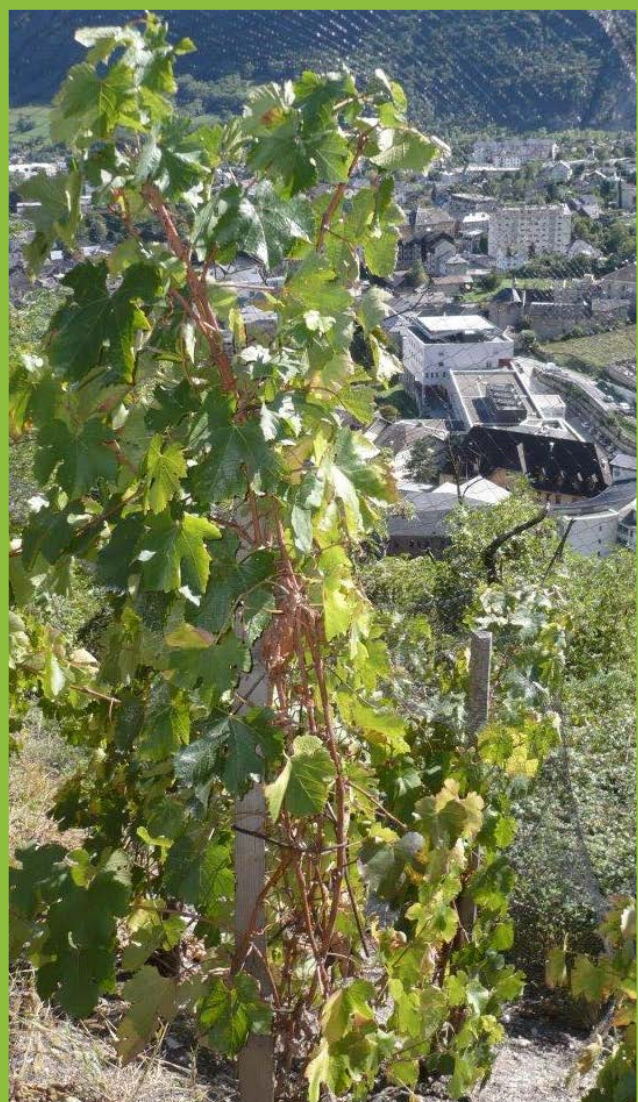
- Etude pour la réalisation d'un schéma directeur de randonnée
- Nouveau marché pour l'entretien des sentiers d'intérêt communautaire.

Ces œuvres agrémenteront le site, déjà valorisé par un parcours à travers les vignes, qui bénéficie de tables de lecture explicatives.

En 2015 :

L'installation de clôtures a été décidée pour protéger les plants de certains prédateurs : sangliers, chevreuils, blaireaux...

630 nouveaux plants de Persan ont été plantés à Bonne Nouvelle au printemps.



TEMPS FORTS 2015

- Abandon du projet d'extension du centre nautique en raison de la baisse des dotations de l'état vers les collectivités territoriales.
- Rénovation du bassin extérieur.
- Réfection et amélioration du système de filtration de l'eau des bassins.

LE PROJET D'EXTENSION DU CENTRE NAUTIQUE STOPPÉ



Le projet d'extension du centre nautique devait être le projet majeur du mandat, structurant, et attractif pour le bassin de vie de Cœur de Maurienne.

Les élus communautaires ont annoncé en début d'année 2015 l'abandon de ce projet devant un contexte inédit de restrictions budgétaires du fait de la contribution des collectivités au redressement des comptes publics.

LES INVESTISSEMENTS REALISÉS CETTE ANNEE RÉFECTION DU BASSIN EXTÉRIEUR

Le bassin extérieur a subi au cours des hivers des dégradations importantes au niveau du débordement à cause de l'action du gel et dégel.

Un budget de 150 000 € a été voté pour réaliser des travaux en utilisant la technique de réfection des bassins en résine comme nous l'avons fait ces dernières années sur la pataugeoire.

Les travaux de réfection ont débuté après les vacances de printemps, pour une livraison initiale prévue le 15 mai.

Lors de la dépose du carrelage, l'entreprise retenue a constaté que la structure en béton était également altérée en profondeur et nécessitait obligatoirement des travaux plus conséquents.

Les élus ont donc décidé une réfection de la structure en béton de résine sur l'ensemble de la périphérie du bassin. La livraison du bassin s'est faite début juin, pour la saison estivale, avec un budget maîtrisé malgré ces imprévus.



PROJETS CENTRE NAUTIQUE 2016

- Rénovation du sol des vestiaires
- Reprise des peintures des gradins du bassin extérieur
- Mise en place d'une nouvelle activité aquabike
- Construction d'un merlon pare-blocs de protection sous le massif de Rocheray

RÉFECTION ET AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE FILTRATION DE L'EAU DES BASSINS

Les filtres à sable et anthracite servent à éliminer toutes les impuretés qui se trouvent dans l'eau des bassins. L'eau en traversant les différentes couches de sable et d'anthracite se débarrasse de toutes les impuretés, même celles d'ordre microscopiques, et ces saletés sont ensuite rejetées dans les eaux usées lors du nettoyage des filtres environ deux fois par semaine.

Le volume total d'eau du bassin intérieur traverse le filtre en trois heures, cette eau est également désinfectée en permanence avec du chlore et chauffée à 29 degrés.

La masse filtrante contenue dans ces filtres doit être changée tous les dix ans, et l'intérieur des filtres rénové également.

Nous avons réalisé cet automne ces interventions nécessaires lors de la fermeture technique annuelle du centre nautique et des vidanges des bassins.

Les élus ont également décidé qu'il était opportun de profiter de ces travaux pour améliorer la qualité de l'air au niveau du bassin, avec la mise en place d'un réacteur à ultra-violet et ainsi fortement diminuer les odeurs désagréables et irritantes contenues dans l'air du hall bassin et de gérer avec efficacité les apports d'eau neuve. Ce réacteur à UV sera opérationnel en début d'année 2016, le montant global de ces réalisations s'élève à 57 000 €.



BILAN ÉNERGÉTIQUE DU CENTRE NAUTIQUE CŒUR DE MAURIENNE

L'installation solaire permet de préchauffer l'eau chaude sanitaire puis l'eau des bassins, tandis que la Gestion Technique Centralisée permet de quantifier au mieux les apports d'énergie en fonction des besoins et de l'occupation.

Ces investissements conséquents ont été réalisés ces dernières années afin de maîtriser au mieux les dépenses énergétiques du centre nautique.

L'installation solaire et la nouvelle Gestion Technique Centralisée (GTC) auront permis de diminuer la consommation énergétique de près de 15 %.

Cette diminution de consommation énergétique conjuguée aux tarifs de l'énergie en légère baisse ont permis cette année une économie estimée à 18 000 €.

Cette année 2016 avec la mise en service du réacteur à ultra-violet, nous devrions réaliser une économie sur la facture d'eau, améliorer le confort de notre clientèle, et ainsi poursuivre l'effort sur les économies de fonctionnement.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE MAURIENNE

PAE Pré de la Garde - Centre d'affaires et de ressources - Avenue d'Italie - 73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél. 04 79 83 07 20 - Fax : 04 79 83 07 21 - contact@coeurdemaurienne.com
www.coeurdemaurienne.com

SIÈGE ADMINISTRATIF

- Direction administrative et financière
- Développement économique
- Communication audiovisuelle
- Développement des technologies de l'information et de la communication
- Gestion de l'habitat
- Gestion de l'espace
- Transports

CENTRE NAUTIQUE

Rue de la Libération
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél. 04 79 64 12 50
centrenautique@coeurdemaurienne.com

MAURIENNE TV

Créapôle
38 rue Antoine de Saint-Exupéry
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél. 09 53 44 45 82
maurienne.tv@coeurdemaurienne.com

MANAGER DE CENTRE-VILLE

Tour du Jardin de l'Europe
Place de la Cathédrale
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél. 04 79 59 83 54
commerce@coeurdemaurienne.com

PÔLE ENFANCE

Place du Champ de Foire
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

- Structure multi-accueil «la Ribambelle »
Accès par la rue Louis Sibué
Tél. 04 79 64 20 43
ribambelle@coeurdemaurienne.com

- Relais assistantes maternelles (RAM)
Tél. 04 79 83 21 60
ram@coeurdemaurienne.com

- Lieu d'accueil enfants parents «Trampoline »
Tél. 04 79 83 50 08
enfance@coeurdemaurienne.com

- Accueils de loisirs du Carrousel et des Chaudannes
Tél. 04 79 83 50 08
enfance@coeurdemaurienne.com

- Passeport du mercredi
Tél. 04 79 83 50 08
pdm@coeurdemaurienne.com

- Micro crèche « L'Éclapeau »
2 rue de la Maladière
73870 Saint-Julien-Montdenis
Tél. 09 72 46 37 63
enfance@coeurdemaurienne.com
(accès côté école élémentaire)

ESPACE JEUNES

383 avenue du Mont-Cenis
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Service Jeunesse
Tél. 04 79 59 94 95
espacejeunes@coeurdemaurienne.com
www.espacejeunes-cccm.com

ESPACES PUBLICS NUMERIQUES

383 avenue du Mont-Cenis
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél. 04 79 59 94 95

- EPN Hermillon
Médiathèque

- EPN Saint-Jean-de-Maurienne
Espace jeunes, Espace culturel

SERVICE COMMUN

«APPLICATION DU DROIT DES SOLS»

321 rue Henri Sainte-Claire Deville
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél. 04 79 64 34 40

TRANSPORTS

Points de vente des titres de transport «Coeur de Maurienne Bus»

- Mairies d'Hermillon, Le Châtel, Montvernier, Saint-Julien-Montdenis, Villargondran

- Office de tourisme de Saint-Jean-de-Maurienne

- Communauté de Communes Coeur de Maurienne

- Trans-Alpes

- Dans les bus (pour les tickets à l'unité)